

TEBBOUNE PRÉSIDE UNE RÉUNION DE SUIVI

Mines, Transsaharienne et rail Nord-Sud sous la loupe

P3



EDUCATION NATIONALE

Début demain des examens du deuxième trimestre pour les trois cycles

P2

AGRESSION AMÉRICANO-SIONISTE CONTRE L'IRAN

**Téhéran avertit Washington et se
dit prêt à une guerre prolongée**
P11

SOUTH2 CORRIDOR

**Les mécanismes de concrétisation
du projet bientôt sur la table**
P4

**LUTTE CONTRE LA
CORRUPTION DANS
LE DOMAINE DE
L'INVESTISSEMENT****L'AAPI et la HATPLC
signent une convention
de coopération**

Une convention de coopération a été signée, jeudi à Alger, entre l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) et la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC), visant à renforcer la coordination entre les deux parties afin d'ancrer les principes de transparence et d'intégrité dans le domaine de l'investissement et de contribuer ainsi à la consolidation de la confiance entre l'administration et les investisseurs. La convention a été signée par le Directeur général de l'AAPI, M. Omar Rekkache, et la présidente de la HATPLC, Mme Salima Mousserati, en marge d'une Journée d'information organisée par les deux instances autour des mécanismes de mise en œuvre de la Stratégie nationale de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption dans le domaine de l'investissement, en présence de représentants d'institutions, d'administrations publiques et d'organisations patronales.

Cette coopération vise à mettre en place un cadre structuré et durable à même de renforcer la coordination en matière de transparence, d'intégrité et de redevabilité dans l'écosystème de l'investissement, tout en soutenant les mécanismes de prévention de la corruption conformément aux normes de bonne gouvernance. Elle prévoit aussi l'échange d'expertises entre les deux parties, le développement d'outils de suivi et d'évaluation et la consécration d'un modèle de coopération institutionnelle contribuant à améliorer l'efficacité des politiques publiques dans le domaine de la transparence et de la lutte contre la corruption, selon les explications fournies lors de l'événement. En vertu de cette convention, la HATPLC accompagnera également l'AAPI dans la mise en œuvre des normes de conformité et l'application des indicateurs d'évaluation adoptés, ce qui contribuera à promouvoir la culture de l'intégrité et à élargir le champ des mécanismes de prévention au sein des établissements publics à portée économique et stratégique.

A cette occasion, M. Rekkache a indiqué que cette coopération intervient dans la mesure où "l'amélioration du climat d'investissement passe par l'ancrage de la culture de l'intégrité et la moralisation de la pratique administrative", soulignant que "la transparence dans les procédures, la clarté des critères et l'égalité de traitement entre les investisseurs constituent des éléments essentiels pour instaurer la confiance, renforcer la crédibilité de l'administration et améliorer le climat d'investissement". Dans le cadre du renforcement de l'approche de transparence, M. Rekkache a annoncé le lancement de l'élaboration d'une charte de déontologie professionnelle destinée aux employés de l'AAPI et aux représentants des administrations et organismes publics accrédités au niveau du guichet unique, et ce, en coordination avec la HATPLC.

Cette charte vise à établir un référentiel clair des pratiques professionnelles dans le domaine de l'investissement, à travers la définition des principes devant encadrer la relation entre l'administration et l'investisseur, à leur tête la probité dans l'exercice des missions, la transparence dans le traitement des dossiers, l'équité dans le traitement, l'impartialité et l'objectivité dans la prise de décision, la prévention des conflits d'intérêts, l'engagement en faveur de la qualité du service public et le respect des délais.

R.N

EDUCATION NATIONALE**Début demain des examens du deuxième trimestre pour les trois cycles**

Les examens trimestriels constituent une étape pédagogique importante dans le parcours scolaire des élèves, car ils permettent de mesurer leur niveau de compréhension des leçons dispensées au cours des dernières semaines.

Les examens du deuxième trimestre débuteront, à partir de demain, au profit des élèves des différents cycles d'enseignement. Les élèves passeront une série d'épreuves dans diverses matières scolaires durant une semaine entière et selon un calendrier fixé par les établissements scolaires. Ces examens se dérouleront dans un contexte particulier coïncidant avec le mois de Ramadan, une situation que les établissements scolaires n'ont pas connue depuis plusieurs années. En effet, le ministère de l'Éducation nationale avait l'habitude, durant les années précédentes, de programmer les examens en dehors de ce mois, en tenant compte de la spécificité du jeûne et de son impact sur le rythme d'étude et de révision des élèves. La coïncidence des examens avec le Ramadan impose des défis supplémentaires aux élèves, notamment en ce qui concerne l'organisation du temps de révision, beaucoup d'entre eux se retrouvant contraints d'adapter leur programme quotidien entre le jeûne et les études. Un grand nombre d'élèves s'appuient sur les périodes suivant l'iftar (la rupture du jeûne) ou sur les premières heures de la matinée pour réviser et assimiler leurs leçons, dans le but de maintenir leur concentration et de bien se préparer aux examens. La fatigue et l'épuisement liés aux veillées nocturnes et au jeûne peuvent également parfois affecter le niveau de concentration en classe, ce qui pousse les élèves à fournir davantage d'efforts pour maintenir leurs performances scolaires durant la période des examens.

Ils permettent également aux enseignants d'évaluer l'évolution du niveau des élèves



et d'identifier les difficultés qu'ils peuvent rencontrer dans certaines matières. Cette étape représente aussi une occasion pour les élèves de combler leurs lacunes et d'améliorer leurs résultats avant la fin de l'année scolaire, notamment avec l'approche du troisième trimestre décisif qui exige davantage de concentration et de préparation. Malgré ces défis, la communauté éducative, composée d'enseignants et d'administrateurs, s'efforce de fournir les conditions appropriées au sein des établissements scolaires afin d'assurer le déroulement des examens dans une atmosphère calme et organisée, permettant aux élèves de démontrer leurs acquis et d'évaluer leur niveau scolaire.

Les examens du deuxième trimestre devraient se poursuivre jusqu'à la fin de la semaine prochaine, après quoi débutera immédiatement le processus de correction avant l'annonce des résultats. Dans ce contexte, le ministère de l'Éducation nationale a ordonné aux directions de l'éducation à travers les différents wilayas du pays de respecter les dates fixées pour l'organisation des examens trimestriels dans les trois cycles d'enseignement, dans le but d'habituer les élèves à passer les examens à des dates unifiées et de les préparer progressivement à la méthode des examens officiels.

Amal Bici

SALON INTERNATIONAL DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE À RIMINI (ITALIE)**L'Algérie au rendez-vous**

Le Centre de développement des énergies renouvelables (CDER) participe, aux côtés de plusieurs entreprises économiques représentant différentes filières liées aux énergies renouvelables en Algérie, au Salon international de la transition énergétique "Key - The Energy Transition Expo", organisé à Rimini en Italie, indique jeudi un communiqué du Centre. A l'occasion de sa participation à cet événement international (4-6 mars), placé sous la supervision de la Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique relevant du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, le CDER a présenté « un aperçu de ses différents produits de recherche et des projets de filiales économiques de développement, notamment ceux liés à l'énergie solaire photovoltaïque », tout en mettant en avant la maîtrise des chercheurs et ingénieurs algériens dans le

développement de systèmes et d'applications modernes pour la réalisation de projets de qualité répondant à des normes technologiques concurrentielles à l'échelle internationale». Au niveau du pavillon algérien, ont été exposés les systèmes de contrôle de qualité développés par le CDER à travers ses plateformes technologiques, «notamment ceux liés à la plateforme d'essais de l'énergie solaire, à l'étalonnage des instruments de mesure du rayonnement solaire, ainsi qu'aux tests de qualité et d'efficacité des chauffe-eau solaires, lesquels ont suscité l'intérêt d'entreprises étrangères et de bureaux d'études souhaitant améliorer la conception des centrales solaires à travers des mesures précises et fiables», lit-on dans le communiqué. L'exposition constitue une opportunité pour les entreprises et sociétés algériennes de participer à des réunions d'affaires bilatérales avec leurs homologues étrangers afin d'explorer les opportuni-

tés de coopération et d'échanger des expériences, notamment dans les domaines des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, selon la même source.

Le Salon international de la transition énergétique est considéré comme l'un des principaux événements européens spécialisés dans la transformation énergétique et les technologies propres. Il connaît une large participation d'entreprises, de sociétés, de chercheurs et d'investisseurs venus présenter les dernières solutions et innovations visant à soutenir la décarbonation et le développement des énergies renouvelables. Cet événement annuel couvre plusieurs domaines de l'écosystème de la transition énergétique, notamment l'énergie solaire et l'énergie éolienne, le stockage de l'énergie, l'efficacité énergétique, la mobilité électrique, ainsi que les solutions de villes intelligentes.

R.N

UNIVERSITÉ D'ALGER 1**Un incubateur d'affaires et une maison d'entrepreneuriat inauguré**

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddadi, a effectué, jeudi, une visite de travail et d'inspection à l'Université d'Alger 1 Benyoucef-Benkhedda, au cours de laquelle il a inauguré un incubateur d'affaires et une maison d'entrepreneuriat. Lors d'une rencontre avec différents acteurs de l'Université d'Alger 1, il a souligné que l'université algérienne constitue désormais "une valeur ajoutée pour l'économie innovante et numérique, vu son rôle important dans la création de richesses" pour la période 2024-2029, en matière de renforcement du rôle économique de l'université. L'Université d'Alger 1 "avance résolument vers l'université de 4e génération,

en permettant notamment aux étudiants de concrétiser leurs idées créatives, à travers la création de start-up et l'obtention de brevets d'invention pouvant être investis", a-t-il ajouté. A ce titre, cette université recense "sept labels pour des entreprises ou des projets innovants, 27 micro-entreprises économiques et trois filiales économiques", a fait savoir le ministre. A cette occasion, le ministre a procédé à l'inauguration d'un incubateur d'affaires et d'une maison d'entrepreneuriat de l'université, destinés à soutenir les étudiants et les chercheurs porteurs d'idées innovantes et à les aider à les transformer en projets entrepreneuriaux ou en start-up, et ce à travers le renforcement de l'innovation et de

l'entrepreneuriat et la création de la valeur économique au sein de l'université et en dehors. Une salle intelligente destinée aux enseignants a également été inaugurée par le ministre. Dans le cadre du soutien aux processus d'innovation et d'entrepreneuriat, l'Université d'Alger 1 a signé six conventions avec des établissements économiques, académiques et bancaires. Cette démarche vise à faciliter les stages pratiques des étudiants, à encadrer et à accompagner les start-up et à appuyer les porteurs d'idées et de projets universitaires et les micro-entreprises, en prodiguant des conseils et des formations.

R.N

TEBBOUNE PRÉSIDE UNE RÉUNION DE SUIVI

Mines, Transsaharienne et rail Nord-Sud sous la loupe

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé jeudi une réunion de travail consacrée au suivi de l'avancement des principaux projets nationaux.

Selon un communiqué de la présidence, la rencontre a porté sur plusieurs projets majeurs, dont la ligne minière orientale, le gisement de phosphate et ses unités, ainsi que le projet d'extraction du zinc à Oued Amizour, dont le lancement effectif est prévu à la fin du mois de mars. Les participants ont également examiné l'avancement de la Route transsaharienne (RTS) et de la ligne ferroviaire Alger - Tamanrasset, deux infrastructures considérées comme stratégiques pour le désenclavement du Sud et la valorisation des ressources minières.

Lancement imminent de la mine de zinc et de plomb de Oued Amizour. Après la mise en exploitation du gisement de minerai de fer de Gara Djebilet, la mine de zinc et de plomb de Tala Hamza - Oued Amizour, dans la wilaya de Béjaïa,

constitue le deuxième grand projet minier engagé ces dernières années. Une réunion s'est tenue récemment entre le wali de Béjaïa, Kamel Ed-dine Kerbouche, les élus locaux, le PDG de Sonarem, Réda Belhadj, et les représentants de la société mixte algéro-australienne chargée de l'exploitation. La participation des habitants du village d'Aït Bouzid, propriétaires des terrains concernés, a également été notée.

La mine, considérée comme un gisement majeur de zinc et de plomb au niveau mondial, représente un investissement de 471 millions de dollars et devrait produire annuellement 170.000 tonnes de concentré



de zinc et 30.000 tonnes de plomb. Le projet s'inscrit dans la continuité du développement des ressources minières et devrait stimuler l'économie locale et nationale.

La Route transsaharienne : un corridor stratégique pour le Maghreb et le Sahel

En parallèle, la Route transsaharienne, qui traverse l'Algérie et relie plusieurs pays du Sahel et du Maghreb, est en phase finale de réalisation, avec plus de 5.000 kilomètres déjà achevés depuis 1970. La composante algérienne, entièrement financée par le budget national, inclut le dédoublement de la RN1 sur

1.000 km, tandis que les sections transnationales bénéficient de financements de la Banque africaine de développement (BAD) et de plusieurs bailleurs de fonds internationaux. La RTS vise le désenclavement de plus de 400 millions d'Africains et l'intégration économique de six pays, tout en ouvrant un corridor logistique vital reliant le Sahara aux ports méditerranéens.

Nord-Sud ferroviaire : Alger - Tamanrasset, moteur du Sud. Enfin, le projet ferroviaire Nord-Sud Alger - Tamanrasset constitue une priorité stratégique pour la diversifi-

cation économique et la valorisation des ressources sahariennes. La première tranche, Laghouat - El Menaïa via Ghardaïa, longue de 495 km et financée à hauteur de 747 millions d'euros par la BAD, permettra de renforcer la connectivité territoriale, de stimuler le commerce et l'emploi dans le Sud algérien et de favoriser l'intégration régionale. Cette ligne, dont le coût total de la première étape est estimé à 2,8 milliards de dollars, marque le lancement d'un corridor structurant d'environ 2.000 km, appelé la Transsaharienne ferroviaire, qui devrait se prolonger jusqu'au Niger.

Synthèse : Sid Ali

Ambassade d'Algérie à Doha (Qatar)

Reprise des activités avec mesures de sécurité renforcées

L'ambassade d'Algérie au Qatar a annoncé la reprise de ses activités en présence à son siège situé dans le quartier des ambassades à partir de dimanche prochain, après une période marquée par des mesures organisationnelles liées aux circonstances actuelles dans la région.

Dans un communiqué, l'ambassade a précisé que l'accueil du public se fera, durant cette phase, en priorité pour les situations urgentes seulement, en raison du contexte sécuritaire dans la région du Moyen-Orient et dans un souci de protection des citoyens et résidents. Elle a indiqué que ces situations urgentes comprennent, notamment mais non exclusivement, la remise des passeports prêts à être délivrés, ainsi que les dossiers à caractère urgent dûment justifiés.

L'ambassade a également assuré qu'elle suivra de près l'évolution de la situation et qu'elle informera la communauté algérienne au Qatar de toute instruction ou nouveauté émanant des autorités compétentes dès leur publication. Elle a en outre appelé les membres de la communauté algérienne à faire preuve de responsabilité et de vigilance dans le contexte sécuritaire actuel, en insistant sur la nécessité de ne pas se laisser influencer par les rumeurs ou les informations non confirmées circulant sur certains réseaux sociaux.

L'ambassade a souligné l'importance de s'informer exclusivement via les canaux officiels afin d'éviter toute confusion, désinformation ou inquiétude injustifiée parmi les membres de la communauté.

Enfin, l'ambassade d'Algérie à Doha a réaffirmé

son engagement à tenir la communauté algérienne informée de toutes les nouvelles informations ou directives officielles dès leur publication, dans le cadre de sa mission de garantir leur sécurité et de fournir les services consulaires dans les meilleures conditions possibles.

Par ailleurs, la compagnie aérienne algérienne Air Algérie prévient, dans un communiqué, que ses vols depuis et vers le Moyen-Orient restent suspendus sans donner de date de reprise.

Les destinations concernées par cette décision sont : Doha, Beyrouth, Amman et Dubaï.

Une décision prise dans un contexte marqué par la guerre Israël-américaine contre l'Iran. Un conflit qui touche tous les pays du Moyen-Orient depuis le 28 février.

R.N

ALGÉRIE

Deux morts et 4 blessés dans le crash d'un avion militaire

Un avion de transport militaire s'est écrasé jeudi après-midi, peu après son décollage de la Base aérienne de Boufarik, dans la première région militaire. À son bord se trouvaient six membres d'équipage, dont deux ont tragiquement perdu la vie et quatre ont été blessés, transférés en urgence vers l'Hôpital central de l'Armée, selon un communiqué du ministère de la Défense nationale. L'appareil impliqué était un BE 1900, effectuant un vol planifié lorsque l'accident s'est produit. Le président de la République, Abdelmadjid

Tebboune, a adressé ses sincères condoléances et sa profonde compassion aux familles des deux cadres décédés, qualifiés de martyrs. Dans son message, il a prié pour leur pardon et leur miséricorde divine, exprimé sa solidarité envers les proches et souhaité un prompt rétablissement aux membres d'équipage blessés.

De son côté, le Général d'Armée Saïd Chane-griha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale et chef d'État-Major de l'Armée nationale populaire, a présenté ses

condoléances au nom de l'ensemble du personnel de l'ANP. Il a prié Allah pour la force et le courage des familles des chouchous, la miséricorde pour les défunts et la guérison rapide des blessés.

Le Général d'Armée a par ailleurs ordonné l'ouverture d'une enquête approfondie afin de déterminer les causes et circonstances de cet accident tragique. Le communiqué s'est conclu par une formule de foi : « À Allah nous appartenons et à Lui nous retournerons ».

R.N

YUCEF AOUCHICHE (PREMIER SECRÉTAIRE DU FFS)

“L'Algérie doit renforcer sa résilience face aux défis internationaux”

Le premier secrétaire national du Front des forces socialistes (FFS), Youcef Aouchiche, a appelé à un renforcement de la vigilance nationale face aux mutations géopolitiques actuelles, estimant que le contexte international impose à l'Algérie un haut degré de responsabilité et de préparation. Il a notamment évoqué plusieurs événements récents sur la scène mondiale, dont l'offensive menée par les États-Unis et Israël contre l'Iran.

S'exprimant jeudi soir lors de l'ouverture de la rencontre fédérale des cadres du parti dans la fédération d'Alger, l'ancien candidat à l'élection présidentielle a souligné que la défense de la souveraineté nationale et le renforcement de la résilience stratégique de l'État nécessitent la mise en place d'un projet national fondé sur la résilience, le développement et la démocratie. Selon lui, la force d'un État ne se limite pas à ses capacités militaires ou à ses ressources naturelles. Elle repose avant tout sur la cohésion de sa société et sur la confiance des citoyens envers leurs institutions. Aouchiche a ainsi affirmé qu'aucun pays ne peut garantir sa stabilité sans une participation effective des citoyens à la vie publique et sans un contrat politique fondé sur la légitimité démocratique. Dans cette optique, il a estimé que la consolidation de la résilience stratégique de l'Algérie passe par le renforcement de l'État de droit et des libertés, mais aussi par la consolidation de l'indépendance économique du pays. Il a plaidé pour la construction d'une économie nationale capable d'assurer l'autosuffisance dans des secteurs essentiels, notamment la sécurité alimentaire, énergétique, technologique et numérique.

Le responsable politique a également évoqué les défis internes auxquels le pays est confronté. Parmi eux figurent la fragilité du modèle économique, l'érosion du pouvoir d'achat des citoyens, ainsi que le déficit de confiance entre la population et les institutions publiques. Dans ce contexte, il a considéré que les élections législatives prévues en 2026 constitueront un moment déterminant pour l'avenir politique du pays. Il a exprimé l'espoir qu'elles permettront l'émergence d'une Assemblée populaire nationale crédible, capable de refléter la volonté réelle des citoyens et d'exercer pleinement ses missions de législation et de contrôle. Selon lui, le projet politique porté par le FFS depuis sa création par Hocine Aït Ahmed vise précisément à instaurer un État démocratique et social fondé sur la souveraineté populaire, le respect des libertés et la justice sociale.

Synthèse : Ab.N

EXPORTATIONS

Quatre nouvelles opérations effectuées à partir de Tlemcen

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig a supervisé, jeudi à Tlemcen, le lancement de quatre opérations d'exportation de produits industriels vers plusieurs pays. Ces opérations concernent l'exportation de 17 tonnes de papier par l'entreprise "Miga Warak" de Tlemcen vers la Tunisie, 21 tonnes de fibres plastiques par l'usine algérienne de fibres de polyester de Tlemcen vers l'Egypte, ainsi que 75 tonnes de produits dérivés du caroubier par l'entreprise Boubelenza pour les produits du caroubier, destinées à la Thaïlande, au Vietnam et au Guatemala. Le ministre a également supervisé, par visioconférence, une autre opération portant sur l'exportation de six camions chargés d'équipements électroménagers par le représentant officiel de la société Samsung Algérie, depuis Sétif vers la Tunisie.

Dans une déclaration à la presse, M. Kamel Rezig a précisé que tous les produits destinés à l'exportation sont des produits entièrement fabriqués localement, dans divers domaines tels que l'électronique, les produits alimentaires, le papier et les plastiques. Il a également salué la concurrence entre les wilayas dans le domaine des opérations d'exportation. Il a ajouté que l'objectif du ministère pour l'année 2026 est de relancer la dynamique des exportations, compte tenu de leurs effets positifs sur les opérateurs économiques et sur l'économie nationale.

Lors de l'ouverture du Salon de la chaussure et du cuir, organisé à la salle omnisports Abdellah-Benmansour dans la commune de Tlemcen, par le ministère en coordination avec la Chambre de commerce et d'industrie "Tafna" de Tlemcen, et qui se poursuivra jusqu'au 9 mars, avec la participation d'environ 80 exposants (artisans et entreprises spécialisées dans la fabrication de chaussures et d'articles en cuir provenant de plusieurs wilayas), le ministre a souligné que les participants ont démontré la qualité et la maîtrise de leurs produits, reflétant ainsi les capacités et le potentiel de ce secteur. Il a également indiqué que l'exportation des produits industriels exige avant tout la garantie de la qualité, soulignant que l'industrie de la chaussure en Algérie s'oriente vers l'ouverture aux marchés mondiaux et à la concurrence internationale, grâce à la politique menée dans le cadre du programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dont les résultats commencent à apparaître dans les secteurs de l'habillement et de la chaussure.

R.E

SOUTH2 CORRIDOR

Les mécanismes de concrétisation du projet bientôt sur la table

La rencontre regroupera les différentes parties concernées par ce projet en Algérie, en Tunisie, en Italie, en Autriche et en Allemagne, afin de coordonner les actions à entreprendre pour la réalisation de ce projet, qui a vocation à renforcer la transition énergétique dans la région, tout en confortant la place centrale de l'Algérie sur la scène énergétique.

L'Algérie accueillera dans les prochains mois une rencontre de coordination des parties participant au projet South2 Corridor pour le transport de l'hydrogène vert produit en Algérie vers des pays européens, a annoncé jeudi le directeur de l'information et de la communication au ministère de l'Energie et des Energies renouvelables, Khalil Hedna. Intervenant sur les ondes de la Radio algérienne, M. Hedna a précisé que cette rencontre, prévue à Alger à l'initiative du ministère de l'Energie et des Energies renouvelables, se penchera sur les mécanismes de concrétisation de ce grand projet, qui représente un "saut qualitatif" dans ce domaine.

La rencontre regroupera les différentes parties concernées par ce projet en Algérie, en Tunisie, en Italie, en Autriche et en Allemagne, afin de coordonner les actions à entreprendre pour la réalisation de ce projet, qui a vocation à renforcer la transition énergétique dans la région, tout en confortant la place centrale de l'Algérie sur la scène énergétique, a indiqué le même responsable. Le South2 Corridor s'ajoute au projet d'interconnexion électrique pour l'exportation de l'électricité algérienne décarbonée vers l'Italie, a-t-il poursuivi, soulignant que les études relatives à ce projet, piloté par Sonelgaz, Sonatrach et la société italienne ENI, avancent rapidement. En Afrique, Sonelgaz s'apprête à lancer des projets de réalisation de centrales électriques au Burkina Faso et au Mozambique, a-t-il fait savoir, expliquant que comme pour le projet de centrale électrique en cours de réalisation à Niamey (Niger), le groupe algérien mettra son expertise à la dis-



position des partenaires africains via la formation spécialisée, avec la création d'un dépôt de matériel pour doter ces projets d'équipements et de pièces de rechange produits localement. Pour ce qui est des projets d'énergie solaire en Algérie, M. Hedna a indiqué que la mise en œuvre du programme de réalisation de 15.000 mégawatts (MW) d'ici 2035 avance "à pas sûrs", rappelant le lancement effectif de la première phase, prévoyant la réalisation de centrales dans plusieurs wilayas pour une capacité totale de 3.200 MW. Plusieurs centrales entreront en

service au cours de cette année pour une capacité totale de 1.480 MW, selon le responsable. A ce propos, il a précisé que le taux de réalisation a dépassé 93% au niveau de la centrale de Tendla dans la wilaya d'El Meghaier (200 MW), 86% à la centrale d'El Ghrous dans la wilaya de Biskra (200 MW), 76% à la centrale d'El Foulia dans la wilaya d'El Oued (300 MW), 62% à la centrale de Khenguet Sidi Nadjî dans la wilaya de Biskra (150 MW), et 50% au niveau des centrales de Ouled Djellal, Abadla (Béchar) et M'sila.

R.E

DISPONIBILITÉ DE VIANDES IMPORTÉES DURANT LE RAMADHAN

L'efficacité du plan proactif du Gouvernement mise en avant

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif, a annoncé, jeudi à Alger, que le plan proactif mis en place par le Gouvernement en prévision du mois de Ramadhan a permis d'enregistrer une disponibilité de viandes importées à des prix régulés, a indiqué un communiqué du ministère. Lors de sa visite au salon "Ramadhan au Palais", organisé au Palais des expositions (Safex), où elle s'est enquis de l'opération d'approvisionnement en produits de large consommation et a pris connaissance des réductions appliquées, la ministre a précisé que "le plan proactif adopté par le Gouvernement, en coordination avec les différentes instances concernées pour la préparation

du mois de Ramadhan, a permis d'assurer une disponibilité des viandes importées de différents types et de mettre ce produit essentiel à la disposition du citoyen à des prix étudiés et régulés".

A cette occasion, elle a donné des instructions à l'entreprise Magros, afin d'assurer la continuité de l'approvisionnement, de manière à garantir la régulation de la chaîne de distribution et la satisfaction des besoins des marchés tout au long du mois de Ramadhan, notamment pour les produits connaissant une forte demande durant cette période. Elle a également appelé à renforcer la coordination avec les agriculteurs et à leur permettre de commercialiser directement leurs produits aux consommateurs, a

ajouté la même source.

La ministre a également effectué une visite de travail et d'inspection à la direction régionale du commerce de la wilaya d'Alger, où elle a suivi un exposé exhaustif présenté par le directeur régional du commerce, Hocine Moumen, sur le fonctionnement de la direction et ses missions en matière d'organisation et de contrôle du marché. a insisté sur la nécessité d'améliorer la performance des fonctionnaires et des cadres et de mobiliser les moyens humains et matériels disponibles, afin d'assurer un service public de qualité répondant aux attentes des citoyens et des opérateurs économiques, a conclu le communiqué.

R.E

EXPORTATION DES PRODUITS AGRICOLES

La CNMA signe une convention avec l'ANEXAL

La Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) et l'Association nationale des exportateurs algériens (ANEXAL) ont signé une convention de partenariat stratégique visant à promouvoir l'exportation des produits agricoles et à accompagner les producteurs nationaux vers les marchés internationaux, a indiqué jeudi la CNMA dans un communiqué. Signée mercredi au siège de la CNMA, cette convention s'inscrit dans une démarche de soutien à la diversification économique, en faisant de l'agriculture et de l'agro-industrie des leviers de création de va-

leur et de croissance, a précisé la même source. A travers cet accord, la CNMA entend encourager les agriculteurs à intégrer la dimension export dans leurs stratégies de développement, en élargissant leurs débouchés commerciaux et en améliorant les standards de production, notamment en matière de qualité, de traçabilité et de conformité aux exigences des marchés extérieurs. De son côté, l'ANEXAL mettra son expertise au service des producteurs et des opérateurs de l'agro-industrie pour les accompagner dans la compréhension des mécanismes du

commerce international, des procédures réglementaires et des opportunités offertes par les marchés cibles, selon le communiqué. La convention prévoit la mise en place d'un cadre structuré de collaboration réunissant producteurs agricoles, transformateurs et exportateurs, dans une logique de chaîne de valeur visant à organiser l'offre nationale et à renforcer sa compétitivité et sa durabilité sur les marchés internationaux. Dans le cadre de la mise en œuvre de cet accord, un programme de rencontres et d'actions de sensibilisation sera déployé tout au

long de l'année 2026. Des sessions d'information régionales seront organisées afin d'initier les agriculteurs aux enjeux de l'exportation et de promouvoir l'ouverture vers les marchés extérieurs. Une rencontre nationale regroupant producteurs agricoles, opérateurs de l'agro-industrie et exportateurs est également prévue pour examiner les perspectives de développement des filières à fort potentiel exportateur et les conditions nécessaires à leur compétitivité, a conclu le communiqué.

R.E



CHLEF

Expositions et activités diverses à l'occasion de la Journée internationale des femmes



La direction de la Culture et des Arts de la wilaya de Chlef a élaboré un riche programme culturel et artistique à l'occasion de la Journée internationale des femmes (8 mars), comprenant diverses expositions et activités à travers les différents établissements culturels du secteur, a-t-on appris jeudi auprès de la direction du secteur.

Ces manifestations mettent en valeur la place de la femme, son rôle, ainsi que ses contributions à la valorisation du patrimoine et à la vie culturelle.

Dans ce cadre, le Musée public national Abdelmadjid-Meziane abrite, à partir de ce jeudi soir et jusqu'au 10 mars courant,

deux (2) expositions, la première, intitulée "Extraits de la vie d'une femme", présente, à travers des œuvres picturales, des moments du parcours et du combat de la femme, tandis que la seconde est consacrée à l'habit traditionnel féminin local et met en avant l'authenticité et l'identité de la région du bassin de Chlef, selon la même source.

De son côté, la bibliothèque principale de lecture publique accueillera, dans la soirée, la 3e édition de la "Tente de lecture", dont les activités ont été adaptées à cette occasion. Au programme figurent des lectures poétiques et littéraires animées par les écrivaines Nour El Houda Bouabidallah et Yasmîna Boughlam, une conférence intitulée "La

place de la femme en Islam" présentée par l'enseignante Leïla Merzouk, ainsi que des intermèdes musicaux assurés par une troupe féminine et des hommages symboliques.

Selon les organisateurs, ces activités visent à renforcer les liens entre les femmes activant dans le domaine culturel et le public local. D'autres animations récréatives et artistiques se poursuivront également dans les autres établissements culturels de la wilaya, dont un concert du groupe "Angham Chlef", prévu dans la soirée d'aujourd'hui à la salle de spectacles du Musée Abdelmadjid-Meziane.

CONSTANTINE

Un équipement IRM pour l'hôpital de la commune de Didouche Mourad

L'établissement public hospitalier (EPH), situé dans la commune de Didouche Mourad (Constantine) a bénéficié récemment d'un équipement d'imagerie par résonance magnétique (IRM), a-t-on appris jeudi auprès des services de la wilaya. L'acquisition de l'équipement s'inscrit dans le cadre des efforts visant le renforcement du plateau technique des établissements hospitaliers et de l'amélioration de la qualité des prestations, a précisé la cellule de communication et d'information de la wilaya.

Cet équipement médical de haute technologie permettra également d'assurer des examens d'imagerie avancés, offrant aux équipes médicales de cet hôpital de 250 lits, des outils de diagnostic, selon la même source.

Le secteur de la santé s'est doté dans la wilaya de Constantine durant les deux dernières années de 3 scanners, a-t-on rappelé.

M'SILA

Raccordement de 560 foyers au réseau de distribution du gaz naturel

Des travaux portant sur le raccordement de 560 foyers au réseau de distribution de gaz naturel ont récemment été lancés dans trois localités de la commune de Hammam Dhalaa (nord de M'sila), a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction locale de distribution de l'électricité et du gaz.

Le responsable de l'information de cette direction, Adem Neggaz, a précisé, dans une déclaration à l'APS, que l'opération concerne la mise en gaz, pour une enveloppe de 126 millions de dinars, de 480 foyers dans les mechtas de Haouacha et de Zitout, pour une longueur de réseau de 37 km.

Quatre-vingt (80) autres foyers de la zone d'El Kadiat bénéficieront également de la même énergie propre moyennant un investissement public de 23 millions de dinars qui permettra une extension du réseau de distribution sur plus de 8 km, selon la même source.

Ces projets qualifiés " d'importants " s'inscrivent dans le cadre des efforts visant à améliorer les conditions de vie des populations et d'accroître le taux de couverture par le réseau du gaz naturel, en particulier dans les zones isolées de la wilaya.

UNIVERSITÉ KASDI MERBAH (OUARGLA)

Dégel d'un projet de 3.000 places pédagogiques

Un projet de réalisation de 3.000 places pédagogiques au profit de l'université Kasdi Merbah d'Ouargla (UKMO) a été dégelé, dans le cadre des efforts pour appuyer le secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, a-t-on appris jeudi de ses responsables de l'université.

Le recteur de l'UKMO, Pr. Mohamed Tahar Halilet, a indiqué que le projet vient consolider la capacité d'accueil et améliorer les conditions d'enseignement, afin de répondre à la demande croissante en matière d'encadrement pédagogique et d'améliorer le cadre pédagogique, en adéquation avec les exigences du développement local et régional.

Et d'ajouter que la concrétisation de ce projet tend à soutenir l'attractivité de l'UKMO, à échelle régionale et internationale, et à ouvrir de nouvelles perspectives pour attirer les étudiants, y compris étrangers, renforçant ainsi son rayonnement académique et sa place dans la sphère universitaire internationale.

La levée du gel sur le projet traduit la volonté des pouvoirs publics, centraux et locaux, d'accompagner les investissements dans l'enseignement supérieur et de consacrer l'université comme un pilier essentiel au soutien du développement global de la région

COMMUNE DE SFISSIFA (NÂAMA)

Travaux de réalisation d'une route de 22 km pour relier des villages

Les travaux de réalisation d'une route bitumée reliant les localités d'Aouzeret et de Fortassa, relevant de la commune de Sfisifa, wilaya de Nâama, sur une distance de 22 km, ont été lancés jeudi, a-t-on appris des services de la wilaya. Ce projet, inscrit dans le programme d'entretien des routes communales, a bénéficié d'une enveloppe financière d'environ 450 millions de dinars, a-t-on indiqué de même source. Le délai de réalisation du projet dont le coup d'envoi des travaux a été donné par le wali, Lounès Bouzegza, est fixé à 10 mois. Les travaux comprennent le re-

nouvellement de la couche de base de ce tronçon routier, la réalisation d'un revêtement bicouche, ainsi qu'un revêtement en béton bitumineux. Ils incluent également la réalisation de canalisations pour l'évacuation des eaux de crue aux points de croisement des oueds, a précisé la même source.

Par ailleurs, la commune de Sfisifa connaît également des travaux de réalisation de deux ponts sur la route nationale RN 6 C, au niveau des zones de franchissement de l'oued Benyekhou et de Founassa, ainsi que l'entretien du chemin de wilaya CW 5 sur une distance de 7 km, dans le cadre

de la prise en charge des dégâts causés par les inondations, ont fait savoir les mêmes services.

Ces projets reflètent l'importance accordée par les pouvoirs publics à l'entretien du réseau routier, à travers des programmes réguliers basés sur la planification et la maintenance préventive, afin de garantir la pérennité des infrastructures et la sécurité des déplacements, ajoute la même source.

Il est à noter que la wilaya de Nâama dispose, actuellement, d'un réseau de chemins communaux de 1.903 km, dont 933 km revêtus et 970 km de pistes en tuf, selon la même source.

Relizane : Plus d'un milliard de dinars pour la réhabilitation de routes

Une enveloppe de l'ordre de 1,14 milliard de dinars a été allouée dans la wilaya de Relizane pour la réhabilitation de plusieurs tronçons de routes nationales et de chemins de wilaya, a-t-on appris jeudi auprès de la direction des Travaux publics.

Ces projets de développement, dont les travaux devront débuter prochainement, s'inscrivent dans le cadre du programme sectoriel de l'année 2026. Celui-ci prévoit la réhabilitation et l'entretien de plusieurs tronçons de routes nationales et de chemins de wilaya sur une distance de 21 km, ainsi que la réalisation d'un ouvrage d'art.

Ces projets sont répartis en deux volets principaux, le premier concerne les routes nationales pour lesquelles une enveloppe de plus de 700 millions de di-

nars a été consacrée à des opérations d'entretien de plusieurs tronçons, notamment sur les routes nationales RN 90 et RN 4, ainsi qu'à la réalisation de sections en dédoublement, en plus de la réalisation d'un ouvrage d'art sur la RN 4, dans la zone de " El Khad-dam ", dans la commune d'El Hamadna.

Concernant les chemins de wilaya, un budget de plus de 444 millions de dinars a été mobilisé pour rénover et réhabiliter plusieurs tronçons, notamment les CW 12, 13, 14, 16 et 34. Le programme prévoit également la réalisation d'un ouvrage d'art sur le CW 14, dans la zone appelée " Oued Tlata " dans la commune d'Ammi Moussa, ainsi que l'entretien d'autres ouvrages d'art, a ajouté la même source.

AIN BEIDA (OUM EL BOUAGHI) 170 millions DA pour des projets de développement

Une enveloppe financière de 170 millions DA a été octroyée pour la réalisation de projets de développement dans la commune d'Ain Beida (26 km à l'est d'Oum El Bouaghi), a-t-on appris jeudi auprès du président de l'Assemblée populaire communale (APC) de cette collectivité locale, Fathi Hamlaoui.

Le même élu a précisé à l'APS que cette enveloppe financière a été dégagée dans le cadre du programme d'appui au développement socio-économique des communes et du Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales de l'exercice 2026.

Il s'agit de la réalisation de projets d'amélioration urbaine dans les cités "4e site", "Belle vue", "Saïdi Djemoui", "80 logements" et "route de Meskiana", a précisé M. Hamlaoui.

Dans la partie Nord de la commune d'Ain Beida, un château d'eau (40 m3) et un bassin de décantation des eaux usées seront réalisés en plus d'un réseau d'assainissement à la cité "El Manar", selon la même source.

L'agglomération de "Bir Ouenasse" dans la même commune a bénéficié de nombre de projets portant, notamment sur la réalisation d'un réseau d'assainissement (partie Nord) et un réseau d'approvisionnement en eau potable, selon le même élu.

SKIKDA Caravanes hebdomadaires de vente de produits alimentaires

Des caravanes hebdomadaires de vente de produits alimentaires dans les régions ne disposant pas de marchés de proximité sont organisées durant le mois de Ramadhan dans la wilaya de Skikda, a-t-on appris jeudi auprès du coordonnateur de wilaya de l'union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA).

Hocine Bouzaraa a précisé que cette initiative, organisée par les services de la direction du commerce en coordination avec l'UGCAA et la chambre du commerce et de l'industrie "Safsaf", vise à rapprocher les produits de large consommation des citoyens et en assurer la disponibilité, notamment des produits de large consommation à des prix compétitifs. L'initiative cible les régions reculées connaissant un manque en espaces commerciaux et associe les entreprises de production publiques et privées ainsi que des opérateurs économiques pour une vente directe aux consommateurs durant les journées des marchés hebdomadaires, a-t-on indiqué.

MILA La voie de contournement Nord-Est rouverte à la circulation

La voie de contournement Nord-Est de la ville de Mila a été rouverte à la circulation, les travaux engagés pour traiter le problème de glissement de terrain sur cet axe ayant été achevés, a indiqué, jeudi, le directeur des travaux publics, Rabah Sari.

Le même responsable a précisé à l'APS qu'une enveloppe de 329,35 millions de dinars avait été allouée pour la réalisation de ce projet sectoriel destiné à faciliter la circulation sur cet évitement qui constitue un passage important pour les véhicules lourds en provenance du port de Djen-Djen (Jijel) où s'y rendent.

Selon M. Sari, les glissements de terrain ayant provoqué la détérioration de la chaussée en plusieurs points ont tous été traités, avec réparation des sections endommagées, ce qui avait conduit à une perturbation temporaire de la circulation dans les endroits concernés.

TIARET Mise en service d'un puits artésien dans la commune de Aïn El-Hadid

Un puits artésien destiné à renforcer le réseau d'alimentation en eau potable dans la commune de Aïn El-Hadid (wilaya de Tiaret) a été mis en service, a-t-on appris, jeudi, auprès du directeur des Ressources en eau de la wilaya, Laid Aissani.

M. Aissani a précisé que ce puits, dont la mise en service a été supervisée, mercredi, par le Secrétaire général chargé de la gestion des affaires de la wilaya, Rabah Mourad Yezza, a été réalisé en cinq mois, dans le cadre de la mise en œuvre du programme sectoriel.

Le débit de ce puits, foré à une profondeur de 200 mètres, est d'environ 18 litres par seconde, dont 12 litres par seconde sont actuellement exploités. Le coût de réalisation du puits qui a été équipé et raccordé au réseau électrique, est estimé à 11,6 millions de dinars, a-t-on indiqué. Le même responsable a souligné que la mise en service de ce puits artésien permettra d'assurer un approvisionnement normal en eau aux habitants une fois tous les deux jours. Son entrée en service permettra également aux techniciens d'entamer la réhabilitation de l'ancien puits artésien précédemment exploité, après l'enregistrement de pannes répétées, ce qui garantira une ressource hydrique supplémentaire pour la commune.

SAÏDA

810 millions de dinars pour plusieurs opérations de développement



Une enveloppe financière de 810 millions de dinars a été allouée pour la réalisation de plusieurs opérations de développement dans la commune de Saïda (wilaya de Saïda), a-t-on appris, jeudi, auprès du chef de daïra de cette collectivité.

Mohamed Boubetra a précisé qu'il s'agit de la concrétisation de 25 opérations de développement, dotées d'un budget de 430 millions de dinars, dans le cadre du programme de soutien au développement social et économique des communes pour l'année 2026, outre 14 autres opérations inscrites dans le programme du Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales pour l'année en cours, pour un montant estimé à 380 millions

de dinars.

Les opérations de développement programmées dans le cadre de ces deux programmes concernent plusieurs secteurs, notamment les travaux publics, la santé et la population, l'éducation, la jeunesse et les sports, l'urbanisme, l'architecture et la construction, a fait savoir la même source.

Parmi ces projets figurent l'aménagement des routes des principaux axes dans les quartiers Ezzitoun et le lotissement Soummam 1 sur une distance de 2 km, ainsi que la réhabilitation de la salle de soins du quartier Boukhors. Il est également prévu la réalisation de plusieurs terrains de football de proximité revêtus en gazon synthétique dans les quartiers Commandant-Mejdoub,

Dhahr Echeikh et Boukhors.

Les opérations programmées comprennent aussi l'aménagement de certaines écoles primaires dans la ville de Saïda, notamment celles nécessitant la réparation des toitures, des réseaux électriques, la peinture, les conduites d'eau et le chauffage, en plus du renforcement du réseau d'éclairage public le long des principales artères.

Le même responsable a indiqué que les services de la commune s'emploient actuellement à finaliser toutes les procédures administratives nécessaires avant le lancement des travaux, lesquels visent principalement à améliorer le cadre de vie des habitants.

Tissemsilt :85 guides touristiques bénéficient du certificat de qualification professionnelle

Plus de 85 guides touristiques de la wilaya de Tissemsilt ont bénéficié d'un certificat de qualification professionnelle en tourisme, dans le cadre de la convention conclue entre la direction du Tourisme et de l'Artisanat et la direction de la Formation et de l'Enseignement professionnels de la wilaya, a-t-on appris, jeudi, auprès de cette dernière.

Le chef du service de l'apprentissage, de la for-

mation continue et du partenariat à la direction, Boualem Youcefi a souligné que cette session de formation, organisée récemment sous la supervision de cadres des deux directions, s'est tenue à l'Institut de formation professionnelle "Tadjeddine Hamed Abdelouahab" dans la commune de Tissemsilt. Elle s'est déroulée sur une durée de 10 jours et s'est conclue par la remise d'attestations de formation au profit des guides

touristiques exerçant au sein des agences de tourisme de la wilaya.

M. Youcefi a ajouté que cette formation, qui a porté sur plusieurs modules, comportait notamment un volet juridique relatif à l'organisation de l'activité de guide touristique, ainsi qu'une présentation des atouts touristiques et archéologiques dont recèle la région de l'Ouarsenis. L'objectif est d'encadrer l'activité des guides, de lui conférer un cadre

légal et de soutenir le développement du tourisme dans la région.

Le même responsable a souligné que cette initiative de formation a suscité un vif intérêt et une forte participation des guides touristiques de la wilaya, ce qui devrait encourager les responsables des secteurs de la formation professionnelle et du tourisme à organiser d'autres sessions de formation à l'avenir.

CHAMPIONNAT D'ANGLETERRE**Tottenham battu par Crystal Palace 3-1**

Crystal Palace a aggravé la crise à Tottenham (3-1), battu jeudi pour la cinquième fois consécutive en championnat d'Angleterre de football et aux portes de la zone de relégation à neuf journées de la fin de la compétition.

Le lauréat de la dernière Ligue Europa et finaliste de la Ligue des champions 2019 est seizième de Premier League avec seulement un point de plus que l'actuel premier relégable West Ham (18e, 28 pts).

Le spectre de la descente menace plus que jamais les Spurs, un demi-siècle après leur dernier passage en deuxième division (1977-1978).

Le nouvel entraîneur Igor Tudor, déjà battu pour ses débuts contre Arsenal et Fulham, n'arrive pas à enrayer la crise dans le club du nord de Londres, incapable de gagner depuis 11 matches en championnat.

Devant son public, Tottenham a ouvert le score grâce à Dominic Solanke, bien placé pour reprendre un centre fort de Archie Gray (35e). Mais il s'agissait d'un but en trompe l'œil tant Crystal Palace dominait. Et l'illusion n'a pas duré très longtemps.

Le cauchemar de Tottenham a pris forme quand son capitaine et défenseur central Micky van de Ven a pris un carton rouge après avoir retenu le bras d'Ismaila Sarr face au but.

L'ailier sénégalais, privé plus tôt d'un but sur un hors-jeu infime (30e), s'est fait justice lui-même sur penalty (40e).

Palace a enfoncé le clou en marquant deux buts dans le temps additionnel de la première période, par Jorgen Strand Larsen (45e+2) et Sarr (45e+7), tous deux lancés par une excellente passe d'Adam Wharton.

R.S

FOOT / PREMIER LEAGUE EN 2026-2027**Deux clubs supplémentaires en barrages d'accession**

Les barrages d'accession à la Premier League seront disputés par six équipes, et non plus quatre, à partir de la saison 2026/2027, a confirmé jeudi l'English Football League (EFL), organisatrice du championnat anglais de deuxième division.

La réforme entérinée jeudi maintient l'accession directe en Premier League pour le champion d'Angleterre de deuxième division et son dauphin.

En revanche, elle va permettre aux équipes de Championship terminant aux septième et huitième places de disputer les barrages d'accession. Jusqu'à présent, ce tournoi de fin de saison était disputé par le troisième, le quatrième, le cinquième et le sixième.

Concrètement, les clubs terminant la saison régulière aux troisième et quatrième places seront directement qualifiés pour les demi-finales, qui restent jouées en matches aller-retour.

Le dernier carré sera complété par les vainqueurs de deux matches préalables opposant, d'un côté, le cinquième (à domicile) contre le huitième, et de l'autre le sixième (à domicile) contre le septième.

La finale est prévue chaque année fin mai à Wembley. Ce match dans le stade national du nord de Londres est considéré comme étant le plus rémunérateur au monde, étant donné les énormes sommes d'argent touchées par les équipes de Premier League, notamment en droits télévisuels.

Ce système de play-offs a été lancé lors de la saison 1989/1990. Le dernier vainqueur en date, Sunderland, occupe la onzième place en Premier League après 29 journées.

R.S

FOOT / DANS UN SCANDALE DE FRAUDES À LA NATIONALITÉ**Sanction allégée contre sept joueurs malaisiens**

Le Tribunal arbitral du sport (TAS) a confirmé jeudi la forte amende infligée par la FIFA à la Malaisie dans une affaire de fraude à la nationalité, tout en allégeant les sanctions contre les sept joueurs concernés.

Dans ce dossier épineux en Malaisie, la juridiction a autorisé les footballeurs à "reprennent l'entraînement avec leurs clubs respectifs", annulant leur suspension pour 12 mois de "toute activité liée au football", selon un communiqué du TAS.

Facundo Garces (Alaves, Espagne), Rodrigo Holgado (Coquimbo Unido, Chili), Imanol Machuca (Vélez Sarsfield, Argentine), Joao Figueiredo (Johor DT, Malaisie), Gabriel Palmero (Kuching City, Malaisie), Jon Irazabal (Johor DT) et Hector Hevel (Johor DT) demeurent en revanche privés pour un an de matchs officiels, en tenant compte de la suspension déjà purgée du 25 septembre au 26 janvier dernier.

Les sept hommes, approchés l'an dernier par la Fédération malaisienne de football (FAM) pour devenir internationaux, avaient entrepris une procédure de naturalisation "en recourant à des documents falsifiés", alors même qu'ils n'avaient "aucun lien avec la Malaisie", rappelle le TAS.

La FAM, dont les membres du comité exécutif ont démissionné en bloc fin janvier, a reconnu sa responsabilité dans la fraude, expliquant "que le rôle des joueurs s'était limité à fournir" ces documents, qu'ils n'avaient "ni préparés, ni modifiés". Le TAS a lui jugé les joueurs "complices", tout en maintenant l'amende de 350 000 francs suisses (386 000 €) prononcée fin décembre par la FIFA contre la FAM. L'instance avait également infligé à la sélection trois défaites sur tapis vert.

R.S

COUPE DE FRANCE**Lens file en demi-finale**

Lens s'est qualifié pour les demi-finales de la Coupe de France en s'imposant aux tirs au but face à Lyon (2-2, 5 tab à 4), jeudi au Groupama stadium, après avoir mené 2-0 à la mi-temps.

Au prochain tour, les Lensois recevront Toulouse, le 22 avril.

Florian Thauvin a converti le cinquième et dernier tir au but du Racing, qui a réalisé un sans faute dans cet exercice, et a été déterminant pour son équipe.

L'ancien joueur de Marseille, des Tigres de Monterrey et l'Udinese a ouvert la marque en reprenant un tir du Saoudien Saud Abdelhamid mal négocié par le gardien Rémy Descamps, choisi à la place de Dominik Greif pour jouer en Coupe (23).

Thauvin (33 ans), qui a déjà marqué sept buts en Ligue 1 (3 passes décisives) a encore été à

la manœuvre sur le deuxième but de son équipe en délivrant une bonne passe au Sénégalais Abdallah Sima qui a porté le score à 2-0 d'un tir puissant (45+3).

Sima, qui a marqué son quatrième but en Coupe de France, ne devait pas débiter mais il a remplacé au pied levé Wesley Saïd, blessé à l'échauffement. Cette avance de deux buts à la mi-temps était tout à fait méritée pour les Artésiens qui ont très bien engagé la partie, imposant une forte pression aux Lyonnais, battus notamment dans l'entrejeu.

Outre les deux buts, Moussa Niakhaté a sauvé son équipe devant Odsonne Edouard (34) avant que ce dernier ne pousse Descamps à s'interposer du pied (43).

Pour l'entraîneur de Lens, Pierre Sage (46 ans), cette qua-

lification est forcément un moment singulier.

Il revenait pour la première fois au Groupama stadium après avoir été limogé par l'OL et John Textor en janvier 2025 pour laisser la place au Portugais Paulo Fonseca, toujours en poste depuis.

Auparavant, pour sa première expérience sur un banc professionnel, Sage avait contribué à sauver l'OL de la relégation. Après avoir pris l'équipe à la dernière place du classement fin 2023, il l'avait menée au 6e rang en championnat, à une qualification en Ligue Europa et en finale de la Coupe de France.

Pour l'OL, c'est une nouvelle déception avec cette élimination consécutive aux défaites en championnat à Strasbourg (3-1) et Marseille (3-2).

R.S

FOOT/CHAMPIONNAT ALLEMAGNE**Lutte à quatre pour la C1**

Hoffenheim (46), Stuttgart (46), Leipzig (44) et Leverkusen (43) se livrent lors des dix dernières journées de Bundesliga, une bataille à quatre pour les 3e et 4e places, les deux dernières qualificatives pour la prochaine Ligue des champions. Hoffenheim voudra remettre la marche avant sur la pelouse de la lanterne rouge Heidenheim après avoir pris seulement quatre points sur douze lors des quatre dernières

journées. Sur une dynamique plus positive, Stuttgart se déplace sur la pelouse d'un autre mal classé, Mayence. Trois jours après un déplacement victorieux à Hambourg en match en retard, Leverkusen se rend à Fribourg, alors que Leipzig reçoit Augsburg, deux équipes dans la première moitié du classement.

R.S

GYMNASTIQUE/COUPE DU MONDE-2026 (2E ÉTAPE)

Kaylia Nemour qualifiée pour la finale de la poutre

La championne olympique algérienne Kaylia Nemour s'est qualifiée, hier vendredi, pour la finale de la poutre dans le cadre de la deuxième étape de la Coupe du monde de gymnastique artistique, actuellement en cours à Bakou (Azerbaïdjan), après une prestation remarquable lors des qualifications.

Nemour a décroché son billet pour la finale de la poutre après avoir pris la première place des qualifications avec une note de 14.833, grâce à un degré de difficulté très élevé (6.6), confirmant ainsi ses ambitions à viser l'une des médailles.

La star du gymnaste mondial s'était déjà qualifiée, jeudi, pour la finale des barres asymétriques, en obtenant la troisième place des qualifications avec une note de 14.066.

Cette participation constitue une nouvelle étape pour la gymnaste algérienne dans le circuit de la Coupe du monde 2026, après la première manche organisée à Cottbus (Allemagne) en février dernier, où elle avait remporté la médaille d'argent à la poutre.

Sa compatriote, la jeune gymnaste algérienne Luna Hammam, âgée de 19 ans et évoluant au club d'Hyères en France, prend également part à cette étape. Sa participation vise à acquérir davantage d'expérience et à mettre en valeur les progrès de la gymnastique algérienne sur la scène internationale, selon la Fédération algérienne de Gymnastique.



Après la deuxième étape à Bakou (Azerbaïdjan), la compétition se poursuivra à Antalya (Turquie), Le Caire (Égypte) et Osijek (Croatie), avant de se

conclure à Doha (Qatar) du 14 au 18 avril. Selon la Fédération internationale de gymnastique, les champions olympiques Kaylia Nemour (ALG), Rhys McClenaghan (IRL), et Eleftherios Pe-

trounias (GRE) sont les têtes d'affiche d'un plateau relevé lors de l'étape de Coupe du monde de Bakou, où stars de retour et jeunes prétendants promettent un spectacle de haut niveau.

R.S

FOOT / COUPE D'ALGÉRIE

Belhocini (CRB) suspendu deux matchs

L'attaquant du CR Belouizdad, Belhocini Abdelnour Ihab, exclu pour "jeu brutal" lors du quart de finale de la Coupe d'Algérie face au MC Alger (3-2 a.p.) mardi soir au stade Nelson-Mandela de Baraki (Alger), a été suspendu de deux matchs de suspension, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP).

D'autre part, les joueurs du CRB, Kedad Chouaib, Ben Ayada Hocine, Chaâl Farid et Ouassaa Younes Abdelhak ont été sanctionnés d'une amende de 100.000 DA chacun pour "protestation contre des décisions arbitrales". Le club belouizdadi a également été sanctionné d'une amende de 40.000 DA pour "accumulation excessive d'avertissements" et de 100.000 DA pour "comportement inapproprié des ramasseurs de balles", ajoute la même source.

Par ailleurs, la commission de discipline a indiqué que le dossier disciplinaire restait ouvert concernant d'autres infractions présumées impliquant le joueur Ben Guithe Raouf et Malek Nassim Fayçal, secrétaire

du CRB. Leur audition est prévue lundi à 11h00.

De son côté, le gardien du MC Alger, Alexis Guendouz et le défenseur Ghazala Ayoub, ainsi que le médecin de l'équipe Ourdane Djamel, ont chacun été sanctionnés d'une amende de 100.000 DA pour "protestation contre une décision arbitrale".

La commission de discipline de la LFP a prononcé plusieurs autres sanctions à l'issue des rencontres des quarts de finale de la Coupe d'Algérie, disputées mardi et mercredi soir, touchant des clubs, des joueurs et des officiels pour diverses infractions liées notamment au comportement des joueurs et des supporters.

Ainsi, le joueur du MC Saïda, Broud Mohamed El Amine, a été suspendu deux matchs fermes pour "jeu brutal", lors du match perdu face au CA Batna (1-0).

Le CAB a été sanctionné pour sa part d'une amende de 20.000 DA pour "allumage de feux d'artifice dans les tribunes".

L'USM Alger a reçu un avertissement accompagné d'une amende de 400.000 DA pour "utilisation de feux d'artifice et jets de projectiles sur le terrain sans dommages corporels", constituant une deuxième infraction.

Le club de la capitale a également été sanctionné d'une amende de 100.000 DA pour la "présence d'une personne non autorisée autour du terrain" à l'issue d'un but.

Au CS Constantine, le capitaine Dib Ibrahim a été sanctionné d'une amende de 100.000 DA pour "protestation contre une décision arbitrale", l'avertissement étant comptabilisé dans les cartons.

Le club a également été sanctionné d'une amende de 30.000 DA d'amende pour "allumage de feux d'artifice dans les tribunes" et de 50.000 DA pour "mauvaise organisation du match".

La JSM Béjaïa a été condamnée quant à elle à une amende de 50.000 DA pour "absence de l'entraîneur principal sur le banc des remplaçants".

R.S

FOOT / CAN FÉMININE 2026

Le tournoi reprogrammé du 25 juillet au 16 août

La Coupe d'Afrique des nations CAN-2026 féminine, prévue initialement du 17 mars au 3 avril, a été reprogrammée et se jouera finalement du 25 juillet au 16 août prochains, a annoncé la Confédération africaine de football (CAF), jeudi sur son site officiel.

"Après des discussions entre la CAF et ses partenaires, la FIFA et d'autres parties prenantes, la CAF a décidé de reprogrammer les dates de la CAN-2026, du 25 juillet au 16 août 2026, afin d'assurer le

succès de cette importante compétition féminine, compte tenu de certaines circonstances imprévues", explique l'Instance continentale dans un communiqué.

"Les préparatifs pour la CAN-2026 sont en cours et toutes les parties sont confiantes quant à sa réussite", conclut l'Instance africaine. La sélection algérienne, qui prendra part pour la 7e fois de son histoire à la phase finale de la CAN, évoluera dans le groupe A, en compagnie du Maroc, du Sénégal et du Kenya. Lors de la précédente

édition disputée en 2024 (décalée à 2025), les joueuses du coach national, Farid Benstili, avaient réalisé une performance historique, en atteignant les quarts de finale, avant de s'incliner devant le Ghana (0-0, aux t.a.b : 2-4).

Les Algériennes avaient validé leur ticket pour la phase finale de la CAN-2026 après leur victoire en aller et retour face au Cameroun (2-1 à Oran et 1-0 à Douala) en octobre 2025.

R.S

FOOT/LIGUE 1

Cherif El-Ouezani nommé entraîneur du MC Oran

Le MC Oran, club de Ligue 1 algérienne de football, a officialisé jeudi la nomination de Cherif El-Ouezani Taher au poste d'entraîneur de l'équipe première, après la signature de son contrat.

Ancien international algérien, Cherif El-Ouezani avait rejoint le club l'été dernier en tant que directeur sportif. Il avait pris les commandes de l'équipe de manière temporaire lors des trois dernières journées, après la résiliation du contrat de l'entraîneur espagnol Juan Carlos Garrido.

Sous sa direction, les "Hamraoua" ont décroché sept points lors de ces trois matchs, avec deux victoires et un match nul à l'extérieur, permettant à l'équipe oranaise de grimper à la cinquième place du championnat avec 30 points après 20 journées, tout en comptabilisant un match en retard.

La direction du club n'a pas précisé si l'ancien milieu de terrain du MCO conservera également son poste de directeur sportif ou si un autre technicien sera nommé à cette fonction.

FOOT/ LIGUE 1 MOBILIS (USM ALGER)

Mahrouz retrouve la compétition après cinq mois d'absence

Le défenseur de l'USM Alger, Rayane Mahrouz, a retrouvé les terrains cinq mois après sa blessure aux adducteurs, à l'occasion du match disputé face à la JS Saoura (1-0), mercredi soir au stade du 5-Juillet, comptant pour les quarts de finale de la Coupe d'Algérie de football.

Le jeune joueur de 21 ans a fait son apparition sur la pelouse en fin de match, en remplacement de Houssam-Eddine Ghacha (88e).

Mahrouz s'était blessé le 4 octobre 2025, lors du match en déplacement face au CS Constantine (1-1), pour le compte de la 7e journée du championnat.

En concertation avec la Fédération algérienne (FAF), le joueur avait été transféré à la clinique Aspetar à Doha (Qatar), pour des examens médicaux approfondis et un programme de soins intensifs.

Avant sa blessure, Mahrouz s'était déjà imposé dans l'effectif des Rouge et Noir, totalisant cinq apparitions. Son retour constituera un atout supplémentaire pour le nouvel entraîneur sénégalais de l'USMA, Lamine N'diaye. L'USMA, tenante du trophée, sera opposée en demi-finale de "Dame Coupe" au CS Constantine, le mardi 7 avril au stade Chadid-Hamlaoui de Constantine.

FOOT / LIGUE 1 - CR BELOUZDAD

Benguit, Kedad et Chaâl prolongent leur contrat

Le CR Belouizdad a annoncé la prolongation de contrat de trois joueurs cadres de son effectif, le gardien Farid Chaâl, désormais lié au club jusqu'en 2028, ainsi que le défenseur Chouaib Kedad et le milieu de terrain et capitaine Abderraouf Benguit, qui ont rempli jusqu'en 2030, a indiqué le club pensionnaire de la Ligue 1 de football, mercredi soir dans un communiqué.

"Cette démarche s'inscrit dans la vision du club tendant à préserver un noyau solide et homogène, capable de poursuivre le travail avec la même ambition et le même engagement, en préparation des prochaines échéances nationales et continentales", explique la même source.

L'annonce a été faite au lendemain de la qualification du Chabab pour les demi-finales de la Coupe d'Algérie, décrochée mardi soir face au MC Alger (3-2, après prolongation), au stade Nelson-Mandela de Baraki.

Les Rouge et Blanc affronteront lors du prochain tour le CS Constantine, le 7 avril au stade Chadid-Hamlaoui de Constantine. L'autre demi-finale opposera le CA Batna à l'USM Alger.

R.S

International**SOMALIE****Adoption d'une nouvelle Constitution**

La Somalie a adopté une nouvelle Constitution qui fixe à 5 ans la durée du mandat présidentiel et instaure l'élection au suffrage universel de ses parlementaires.

Cette mesure a été approuvée mercredi par les deux Chambres (222 parlementaires). 185 de la Chambre du peuple et 37 sénateurs ont voté en faveur de la nouvelle Constitution, alors que des élections présidentielles et législatives sont prévues en juin.

Le Premier ministre, Hamza Abdi Barre, a qualifié la nouvelle Constitution de "victoire historique". Le président Hassan Sheikh Mohamoud s'est félicité de "la mise en place d'un système de gouvernance fondé sur une base juridique solide", qui permet "au peuple somalien d'orienter la politique du pays". Les députés et sénateurs somaliens étaient jusqu'ici désignés via un système indirect et clanique, dans lequel des personnalités reconnues de ces clans nommaient des délégués qui choisissaient à leur tour les parlementaires. Aux termes de cette dernière Constitution, le président sera désormais élu par le Parlement, les parlementaires au suffrage universel et le Premier ministre sera nommé par le président. Le président somalien, après un premier mandat de quatre ans 2012 à 2016 - finalement étendu jusqu'en 2017 du fait de l'instabilité politique - militait en faveur de la nouvelle Constitution.

LIBAN**60 000 personnes déplacées du sud**

Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a annoncé qu'environ 60 000 Libanais ont été déplacés du sud du Liban au cours des dernières 24 heures, dont 18 000 enfants.

Dans un communiqué publié mercredi sur son site officiel, l'organisation onusienne a indiqué que sept enfants sont tombés en martyrs et des dizaines d'autres blessés, dans des attaques de l'occupation sioniste. Elle a souligné que l'augmentation du nombre d'enfants victimes est dû à l'intensification des frappes aériennes sionistes ciblant plusieurs zones, provoquant des déplacements massifs de population et aggravant une situation humanitaire déjà fragile. L'Organisation a indiqué que plus de 12 000 familles ont trouvé refuge dans 300 abris ouverts à travers le Liban. Elle a confirmé que nombre de ces abris sont saturés. L'UNICEF a déclaré que son plan d'intervention nécessite 48 millions de dollars pour venir en aide à un million de personnes dans le besoin, alors que seulement 16 % du financement total requis ont été réunis à ce jour. Selon le dernier bilan des autorités libanaises publié mercredi, au moins 72 personnes sont tombées en martyrs suite aux frappes sionistes. En dépit de l'accord de cessez-le-feu en vigueur conclu depuis fin novembre 2024, l'armée sioniste poursuit ses agressions contre le Liban, faisant des centaines de martyrs et de blessés.

CONFLIT AU SOUDAN**32 morts en 24 heures lors d'affrontements au Kordofan**

At moins trente-deux personnes ont été tuées et plus de 80 autres ont été blessées dans des affrontements et frappes de drones lors des dernières 24 heures au Kordofan, région stratégique du centre du Soudan à l'épicentre des combats entre l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide (FSR), selon des sources médicales locales.

L'armée soudanaise a affirmé jeudi avoir repris aux FSR la ville de Bara, une des lignes mouvante du front dans cette région cruciale pour le contrôle de ce vaste pays d'Afrique de l'Est.

Depuis des mois, l'armée s'emploie à repousser les offensives des FSR sur l'axe reliant la capitale Khartoum, qu'elle contrôle, à la région du Darfour (ouest), aux mains des FSR.

La guerre a déjà fait des dizaines de milliers de morts et des millions de déplacés, provoquant ce que l'ONU qualifie de "pire



crise humanitaire au monde". Le conflit s'est intensifié ces derniers mois avec un recours accru aux drones.

Mercredi, une frappe de drone a fait 18 morts et 25 blessés à Al-Mojlad, une ville contrôlée par les FSR près de la frontière avec le Soudan du Sud, selon un médecin de l'hôpital de la ville.

Jeudi, "neuf personnes ont

été tuées et 50 blessées dans des tirs d'artillerie et des frappes de drones" à Dilling, au Kordofan-Sud, selon une source médicale.

Mercredi, une frappe sur Dilling avait fait 5 morts et 7 blessés, selon la même source médicale. En mission à Dilling le 1er mars, Louise Brown, coordinatrice humanitaire de l'ONU au Soudan, a fait

état de "combats majeurs" en évoquant les "civils piégés" dans cette ville et l'urgence humanitaire: "cette guerre, c'est de la folie", a-t-elle dit dans une vidéo diffusée par l'ONU.

Jeudi, la prise de Bara a été suivie par une frappe de drone contre un bâtiment public à El-Obeid, a indiqué un responsable local à la presse en imputant l'attaque à "la milice des FSR".

ASSASSINAT DE SEIF AL-ISLAM KADHAFI**Le Parquet libyen affirme avoir identifié trois suspects**

Le Parquet libyen a annoncé jeudi soir avoir identifié trois suspects dans l'assassinat début février de Seif al-Islam Kadhafi, sans donner de détails sur leur identité ou leur nationalité.

L'enquête ouverte après le meurtre a déterminé le « lieu de rencontre des suspects, l'heure à laquelle ils se sont ren-

dus sur les lieux du crime et l'ont commis (...) ainsi que l'identité de trois suspects », a affirmé le Parquet dans un communiqué sur Facebook, précisant qu'il avait ordonné leur arrestation.

Les investigations ont également permis de confirmer que le fils de Mouammar Kadhafi avait été criblé de balles

chez lui, selon le texte. Seif al-Islam Kadhafi, recherché par la Cour pénale internationale (CPI) pour crimes contre l'humanité, a été assassiné le 3 février à Zenten, dans l'ouest de la Libye.

Son avocat français avait dit à l'AFP qu'il avait été tué par un commando de quatre personnes.

AGRESSION AMÉRICANO-SIONISTE CONTRE L'IRAN

Téhéran avertit Washington et se dit prêt à une guerre prolongée

Le ministre iranien des Affaires étrangères, Abbas Araghchi, a affirmé que son pays était prêt à faire face à une éventuelle invasion terrestre des États-Unis, tout en excluant toute reprise des négociations avec Washington après l'offensive menée conjointement par les États-Unis et Israël contre l'Iran.

Dans une interview vidéo accordée à NBC News depuis Téhéran, le chef de la diplomatie iranienne a adopté un ton défiant lorsqu'il a été interrogé sur l'hypothèse d'une intervention militaire américaine au sol. « Nous les attendons, car nous sommes confiants dans notre capacité à les affronter. Ce serait une catastrophe pour eux », a-t-il déclaré.

Le ministre a également assuré que l'Iran n'avait jamais demandé de cesser-le-feu, contrairement à Israël lors de la guerre de douze jours qui avait opposé les deux camps en juin dernier. Selon lui, l'expérience des discussions passées avec Washington ne laisse aucune place à un nouveau dialogue. « Nous n'avons aucune expérience positive dans les négociations avec les États-Unis, surtout avec cette administration. Nous avons négocié à deux reprises et, en pleine discussion, ils nous ont attaqués. Nous ne voyons aucune raison de reprendre des pourparlers avec ceux qui nous trompent », a-t-il déclaré, visant directement le président américain Donald Trump.

« IL N'Y A PAS DE VAINQUEUR DANS CETTE GUERRE »

Abbas Araghchi a dressé un constat sombre du conflit en cours, estimant qu'aucun camp ne pourrait en sortir véritablement victorieux. « Notre victoire consiste à avoir résisté à des objectifs illégitimes. Ils n'ont pas atteint leurs buts et nous avons tenu tête à l'armée la plus puissante du monde », a-t-il affirmé. Ces déclarations interviennent alors que les États-Unis et Israël mènent depuis le 28 février une vaste opération militaire contre l'Iran. Les frappes ont provoqué la mort de centaines de personnes, parmi lesquelles le guide suprême iranien Ali Khamenei ainsi que plusieurs hauts responsables militaires, tandis que les échanges de missiles et de drones se poursuivent.

MESSAGE DIRECT À DONALD TRUMP

Dans un message publié sur la plateforme X, le chef de la diplomatie iranienne a également adressé une mise en garde directe au président



américain. Il a estimé que la stratégie visant à obtenir une victoire rapide avait déjà échoué. « Votre premier plan pour obtenir une victoire militaire rapide et facile a échoué, Monsieur le Président. Votre plan alternatif connaîtra un échec encore plus grand », a-t-il écrit, ajoutant que la possibilité d'un accord diplomatique avait été compromise malgré « les progrès significatifs » réalisés lors des négociations avant le déclenchement des hostilités. Dans une critique acerbe de la stratégie américaine, Araghchi a conclu : « Le slogan "Israël d'abord" signifie toujours "l'Amérique en dernier" », accusant Washington de sacrifier ses propres intérêts au profit de Tel-Aviv.

ESCALADE MILITAIRE SUR PLUSIEURS FRONTS

Parallèlement aux déclarations diplomatiques, le conflit s'intensifie sur le terrain. Les Gardiens de la révolution islamique ont annoncé

avoir frappé l'aéroport Ben Gurion Airport ainsi qu'une base aérienne de l'armée israélienne à proximité à l'aide de missiles Khorramshahr-4, affirmant que ces frappes avaient « créé un enfer pour l'ennemi ».

Selon le corps militaire iranien, ces missiles auraient traversé « les sept couches de la défense aérienne israélienne ». Le missile Khorramshahr-4 dispose d'une portée d'environ 2 000 kilomètres et peut atteindre une vitesse allant jusqu'à 16 Mach hors de l'atmosphère. Les Gardiens de la révolution ont également déclaré avoir touché une vingtaine de cibles militaires américaines au Koweït, à Bahreïn et aux Émirats arabes unis, qualifiant ces frappes d'« efficaces ».

Téhéran a par ailleurs annoncé jeudi avoir bombardé des bases de groupes kurdes opposés au régime iranien dans la région du Kurdistan irakien. Selon l'agence semi-officielle

Tasnim News Agency, trois missiles ont été tirés contre ces positions. Des médias locaux de la ville de Souleimaniye ont fait état de puissantes explosions dans le village de Zargif, où seraient présents ces groupes armés.

Enfin, les Gardiens de la révolution ont affirmé avoir ciblé un navire américain dans le nord du golfe Persique, déclarant qu'un incendie s'était déclaré à bord. Ils ont également averti que, « en temps de guerre, le passage par le détroit d'Ormuz sera sous le contrôle de la République islamique ». Depuis le début de l'offensive le 28 février, l'Iran riposte par des tirs de missiles et de drones contre Israël tout en visant, selon ses déclarations, des « bases et intérêts américains » dans plusieurs pays arabes, faisant craindre un élargissement du conflit à l'échelle régionale.

R.I

MALGRÉ L'ANNONCE DES DEUX PARTIES

Pourquoi la guerre pourrait s'arrêter rapidement

La guerre américano-israélienne contre l'Iran a achevé sa première semaine et est entrée dans sa deuxième. Des indicateurs sur le terrain, à la fois militaires et politiques, laissent penser qu'elle pourrait s'arrêter dans un délai de moins de deux semaines, malgré l'annonce des deux parties de leur préparation à une guerre longue qui pourrait durer des semaines ou des mois. Lors de la guerre de juin dernier menée par les États-Unis et Israël contre l'Iran, on pensait qu'elle durerait plusieurs semaines, mais elle n'a finalement duré que 12 jours. Les interprétations ont alors divergé : selon la version de Washington, le projet nucléaire iranien aurait été détruit et sa reconstruction nécessiterait de longues années ; selon une autre version, Israël ne pouvait plus supporter les pertes causées par les missiles iraniens. Dans cette guerre qui a commencé le 28 février 2026, plusieurs facteurs suggèrent l'hypothèse d'une fin du conflit en moins de deux semaines, parmi lesquels : La nature imprévisible du président américain Donald Trump, qui peut annoncer à tout moment une décision de mettre fin à la guerre et se proclamer vainqueur. Il semble préparer cette issue en affirmant que la guerre a détruit les capacités militaires iraniennes, y compris les missiles et leurs plateformes, et que Téhéran aura besoin de dix ans pour les

reconstruire. Certains estiment que son discours jeudi soir, lors de la réception de l'équipe de football Inter Miami à la Maison-Blanche, était un discours préparatoire suggérant une victoire en vue de mettre fin à la guerre. Trump ne rencontrera pas de grandes difficultés, d'autant plus que la majorité de l'opinion publique américaine est opposée à la guerre. Israël est bien conscient de cette réalité ; le journal hébreu Yedioth Ahronoth a rapporté jeudi, citant un haut responsable de l'armée de l'air israélienne, que Tel-Aviv intensifie ses frappes contre l'Iran par crainte que Trump ne mette fin à la guerre avant que toutes les cibles ne soient frappées.

Militairement, on parle sérieusement d'un manque de systèmes de défense aérienne chez Israël ainsi que chez les États du Golfe. Les achats de ces derniers en matière de systèmes de défense sont bien connus et restent limités. Par conséquent, ni eux ni Israël ne sont capables de faire face sur une longue durée aux drones et surtout aux missiles iraniens sophistiqués qui entreraient dans la guerre, ce qui augmenterait les pertes à l'avenir. Il sera donc difficile pour Israël et les pays voisins de supporter davantage de pertes, sachant que l'Iran subit également des pertes importantes et plus lourdes. Le Wall Street Journal a rapporté que les

stocks de systèmes d'interception, notamment ceux de type THAAD, ont diminué. Ces systèmes sont pourtant les principaux moyens d'intercepter les missiles balistiques et hypersoniques iraniens. La presse américaine a également rapporté que le secrétaire à la Défense Pete Hegseth a reconnu, lors d'une séance à huis clos au Congrès, que les drones iraniens Shahed constituent un véritable défi et qu'il n'est pas toujours possible de les intercepter.

L'ancien secrétaire d'État américain Antony Blinken a également pris part au débat en affirmant que les États-Unis pourraient courir le risque d'épuiser leur arsenal militaire si les opérations se poursuivaient pendant longtemps. Cela intervient alors que l'Iran affirme être prêt à une guerre prolongée, tandis que les États-Unis écartent une invasion terrestre en raison de son coût élevé et de ses faibles chances de succès.

Le directeur du programme de défense antimissile au centre de recherche CSIS, Tom Karako, a résumé la situation lors d'une présentation jeudi : « Une partie du problème réside dans la capacité de production de l'Iran en matière d'armes offensives : ils fabriquent beaucoup plus de missiles balistiques et de drones que nous ne pouvons produire de missiles d'interception. » D'un autre côté, l'économie mondiale a du

mal à supporter les conséquences de cette guerre. La majorité des pays du monde s'y opposent et considèrent que ses répercussions économiques sont catastrophiques, notamment les États dépendants du pétrole du Golfe comme l'Inde, le Japon, la Corée du Sud et la Chine, ainsi que les pays européens et africains. Cela entraîne déjà des critiques à l'égard de Washington, même de la part de ses alliés. C'est pourquoi certains pays occidentaux, notamment le Royaume-Uni, principal allié de Washington, hésitent à s'engager dans cette guerre.

Un autre élément important est que Washington semble désormais convaincu de la difficulté de faire tomber le régime de Téhéran, qui a réussi à reconstruire ses structures malgré l'assassinat de ses principaux dirigeants lors des premier et deuxième jours de la guerre. Il devient donc impossible de reproduire en Iran le scénario vénézuélien. Enfin, sur le plan politique, cette guerre accentue les divisions au sein du bloc occidental. Les Européens refusent de s'engager directement et se contentent d'un soutien logistique ; certains s'opposent même ouvertement à la guerre et mènent campagne contre elle, comme c'est le cas du Premier ministre espagnol Pedro Sánchez, qui mobilise l'opinion contre ce conflit.

R.I

TÉLÉ

VISION



TF1 The Voice, la plus belle
voix
21h10



Saison après saison, depuis une quinzaine d'années, The Voice s'est imposé comme un rendez-vous incontournable, fédérateur et intergénérationnel, réunissant le public autour de la musique et de la découverte de nouveaux talents.

TF1 SÉRIES FILMS Joséphine, ange gardien
21h10



Architecte indépendante, Virginie mène une vie difficile avec un mari au chômage s'obstinant à développer un site internet et une fille, Lola, très engagée dans la cause écologiste.

TMC New York Unité
Spéciale
21h15



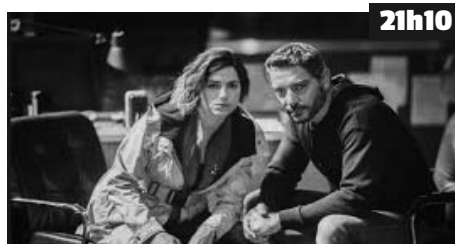
La famille Baker, emblématique d'une culture traditionaliste, est au cœur d'une populaire émission de télé-réalité, où leurs valeurs et leurs choix de vie sont scrutés par des millions de téléspectateurs.

france.3 **Cassandra**



Maude Gaillard, une psychologue, est retrouvée poignardée à son cabinet. Florence Cassandre découvre qu'une patiente instable, Ida, s'est enfuie juste après une violente altercation.

M6 Blanca



Au commissariat de San Teodoro, l'attention se porte sur un agresseur en série qui s'en prend à des femmes ayant subi des interventions de chirurgie esthétique, en leur jetant de l'acide au visage.

CANAL+ Dead of Winter
21h09



Après la mort de son mari, Barb, désormais veuve, décide d'honorer sa dernière volonté : disperser ses cendres dans le lac Hilda, au nord du Minnesota, là où ils avaient vécu leur premier rendez-vous.

france.4 **Persepolis**



Le chah, tyran soutenu par les Occidentaux, est renversé par les islamistes. Marjane Satrapi doit dès lors jouer au chat et à la souris avec les pasdaran, les miliciens de la vertu, pour ne pas avoir à porter le voile.

Blackpink bat le record de ventes d'albums en 1ère semaine pour un girls band de K-pop



Avec son troisième mini-album «Deadline», Blackpink a inscrit un nouveau record de ventes en première semaine de commercialisation pour un groupe féminin de K-pop.

Depuis sa sortie vendredi passé, le nouvel EP s'est écoulé à plus de 1,77 million d'exemplaires. Le groupe améliore ainsi de 230.000 unités son précédent record réalisé lors de sa précédente sortie, «Born Pink», en 2022.

Au sein de l'industrie musicale en Corée, la première semaine de mise en vente d'un album est particulièrement scrutée puisqu'elle permet de se faire une idée du nombre de fans qui suivent un groupe ou artiste.

L'album « DEADLINE » s'est hissé en tête du classement « Meilleurs albums » d'iTunes dans 38 régions du monde, confirmant ainsi sa première place des charts mondiaux. Le clip de la chanson titre « GO » a également atteint la première place des tendances mondiales sur YouTube et a été désigné « Vidéo la plus visionnée en 24 heures ».

Les médias internationaux ont également pris note de l'immense popularité de BLACKPINK.

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
L'Entreprise Nationale de communication,
d'Edition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 028 53 59 96
Email: lanationquotidien@gmail.com -
Site: www.journal-lanation.com
RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

ALGER

La 15^e édition du Festival national de la chanson chaâbi du 9 au 12 mars



La 15^e édition du Festival culturel national de la chanson chaâbi se tiendra du 9 au 12 mars au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria à Alger, a indiqué jeudi le commissaire de cette manifestation artistique, Abdelkader Bendameche. S'exprimant lors d'une conférence de presse, animée au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, M. Bendameche a fait savoir que le concours officiel de cette 15^e édition du festival annuel, organisé sous le patronage du ministère de la Culture et des Arts, verra la participation de 16 candidats qualifiés de différentes wilayas du pays. Il a également précisé que ces candidats "ont été sélectionnés parmi plus de 50 concurrents issus de plusieurs wilayas lors des phases éliminatoires du concours", ajoutant qu'ils "seront en lice pour décrocher trois prix d'une valeur respective de 200.000 DA pour la première place, 150.000 DA pour la deuxième et 100.000 DA pour la troisième place". Et d'ajouter que cette édi-

tion, dont le jury sera présidé par l'artiste El Hadi El Anka, sera dédiée à la mémoire de deux icônes de la chanson chaâbi, Cheikh El Hadj Bourahla (1918-1984) et Cheikh Khalifa Belkacem (1907-1951), en hommage à leur contribution au développement de ce genre musical authentique et au riche patrimoine musical légué. Le commissaire du festival a, en outre, souligné que cette édition proposera "un programme artistique varié" tout au long des soirées du mois de Ramadhan, avec la participation de voix de renom du chaâbi, ainsi que la projection de films documentaires consacrés aux artistes honorés et au défunt chanteur Amar Ez-zahi. L'ouverture du festival sera également marquée par la présentation d'un "spectacle artistique harmonieux mêlant théâtre, poésie et musique, dans un voyage à travers l'histoire de la chanson chaâbi et de ses chanteurs et pionniers". Par ailleurs, M. Bendameche a rappelé que ce

festival, destiné aux jeunes, constitue également une véritable "école de formation artistique". Dans ce cadre, des "ateliers de formation au profit des candidats ont été organisés au niveau de l'Institut national supérieur de musique (INSM), encadrés par des enseignants spécialisés, afin de les accompagner et de leur permettre d'acquérir les différents outils artistiques, techniques et esthétiques, selon une approche scientifique et méthodique". L'objectif de l'organisation de cette manifestation, selon le commissaire du festival, est de "découvrir les jeunes talents artistiques dans ce style musical ancestral qui puise dans le patrimoine de la poésie du melhoun, et de faire émerger une nouvelle génération d'artistes, tout en contribuant au développement de ce genre musical authentique". A cette occasion, une exposition-photos sera aussi organisée pour retracer le parcours de différentes figures artistiques ayant en-

richi le répertoire de la chanson chaâbi, en hommage aux multiples générations qui ont perpétué ce genre musical, considéré comme un symbole de l'identité nationale et de la culture algérienne authentique, outre l'organisation d'une exposition du livre, en coordination avec l'Entreprise nationale des arts graphiques, mettant en lumière les trésors du patrimoine musical algérien. M. Bendameche a, en outre, fait savoir que cette édition sera marquée par la publication d'un ouvrage regroupant 58 poèmes en langue arabe, œuvres du doyen de la chanson chaâbi, El Hadj M'hamed El Anka. Créé en 2006, le Festival culturel national de la chanson chaâbi vise à préserver le patrimoine de ce genre musical populaire, notamment à travers la formation de jeunes talents appelés à perpétuer la pratique de cet art musical authentique.

R.C

PROTECTION DU PATRIMOINE ET À LA JEUNESSE

Clôture à Alger de "Tourath Up", manifestation culturelle

La grande manifestation culturelle "Tourath Up", pour la valorisation du Patrimoine culturel national à travers le rôle de la Jeunesse, a pris fin, jeudi soir à Alger, dans une cérémonie marquée par une diversité d'activités, présentées dans des atmosphères empreintes de convivialité.

Cette manifestation culturelle s'est déroulée sous le parrainage de la ministre de la Culture et des Arts, Mme Malika Bendouda dont le conseiller et représentant M. Smail Yabrir était présent aux côtés de M. Abdelmalek Bellaouer, président du collectif, "Meeting Chabab El Djazair", coordinateur de l'événement.

Plusieurs autres représentants d'institutions officielles étaient également présents, notamment, ceux des présidents des deux chambres parlementaires et ceux de différentes missions diplomatiques accréditées à Alger, dont le représentant de l'ambassade de la République Arabe Saoudite démocratique.

Sous l'intitulé, "Notre richesse est dans notre patrimoine, notre identité et notre authenticité", "Tourath Up" a été organisée en collaboration avec la direction des activités culturelles de la Wilaya d'Alger.

Cette manifestation vise à mettre en valeur le patrimoine culturel national matériel et immatériel en donnant de la visibilité sur le rôle de la jeunesse dans la préservation de l'identité nationale et la consolidation des composantes de l'authenticité.

Plusieurs activités ont marqué la cérémonie de clôture de l'événement, avec notamment, la projection d'un court métrage présentant les sites archéologiques algériens avec des techniques modernes.

Les organisateurs ont ensuite remis les distinctions aux lauréats des concours du: "Meilleur projet et meilleurs contenus numériques dédiés à la "protection" et à la "promotion" du patrimoine respectivement.

Des hommages ont également été rendus, entre autres aux encadreurs des ateliers, aux membres du jury et à quelques grandes figures de la chanson algérienne.

Des extraits d'anciens films algériens ont été ensuite projetés dans une rubrique intitulée, "Le cinéma de la mémoire", suivie par un court défilé de mode de tenues traditionnelles montrant la richesse et la diversité des différentes régions d'Algérie.

L'Orchestre (réduit) de l'association Ahl El Fen, dirigé par Nesrine Bourahla est enfin intervenu pour interpréter en musique quelques extraits sublissant l'authenticité de la musique algérienne de toutes les régions du pays.

Auparavant et durant la journée, plusieurs activités ont été inscrites au programme de cette manifestation culturelle, consistant, entre autres, en la présentation et l'exposition d'objets traditionnels et de projets numériques pour la documentation du patrimoine, réalisés par de jeunes participants.

Autres activités qui ont marqué cette journée, l'organisation de deux ateliers sur, "les techniques numériques modernes d'archivage, de restauration et de préservation du patrimoine culturel", ainsi que sur l'"ingénierie informatique et l'intelligence artificielle, au service du patrimoine matériel et immatériel".

R.C

Oran : L'artiste libanais Marcel Khalifa anime un concert

L'artiste libanais engagé et virtuose du oud, Marcel Khalifa, a animé, dans la nuit de mercredi à jeudi, à la salle du Centre des conventions Mohamed-Benahmed d'Oran, un concert exceptionnel où la parole expressive s'est mêlée à une mélodie émouvante, offrant une fresque musicale témoignant d'une grande créativité. Le concert s'est déroulé en présence du conseiller auprès de la ministre de la Culture et des Arts, Abdelkader Djemâa, de la directrice locale de la Culture et des Arts, Bouchera Salhi, ainsi que de la directrice régionale de l'Office national de l'information et de la culture, Nabila Benzerdjeb, aux côtés de nombreuses figures artistiques et culturelles et d'un large public composé d'une génération ayant mémorisé les chansons de cette grande figure de la scène artistique arabe, et d'autres venus découvrir ses œuvres. Dans une ambiance chaleureuse, marquée par des applaudissements nourris, le public a savouré les interprétations de Marcel Khalifa, qui a chanté et joué pour l'amour, l'humanité et les causes justes, notamment la cause palestinienne. Certains spectateurs ont qualifié cette soirée artistique d'"inoubliable", où la

mélodie authentique s'est harmonieusement mêlée à des paroles puissantes dans un arrangement musical raffiné.

Marcel Khalifa a, ainsi, ouvert le programme par une pièce musicale interprétée de sa voix douce et accompagnée de son jeu remarquable au oud, en hommage au peuple algérien et à la ville d'Oran. Il a ensuite enchaîné avec une sélection de ses chansons intemporelles reprises en chœur par le public, notamment "Ya Tayr Ya Hamam" et "Muntasib Al Qama Amshi", poème du défunt poète palestinien Mahmoud Darwish, qui marient authenticité du rythme et puissance des mélodies.

L'artiste a également interprété des œuvres emblématiques de son répertoire telles que "Rita", "Ahinou Ila Khobz Oummi", "Ya Bahriya Hila Hila" et "Monadiloun", entre autres chansons profondément ancrées dans la mémoire et la sensibilité de plusieurs générations.

Marcel Khalifa a également animé la soirée aux côtés de son fils, le pianiste Ramy Khalifa, et de son neveu, le violoncelliste Sary Khalifa, avec des pièces instrumentales intitulées "Beyrouth" et "Le Cri", qu'il a dé-

diées "à toutes les familles des martyrs tombés sur une terre pure".

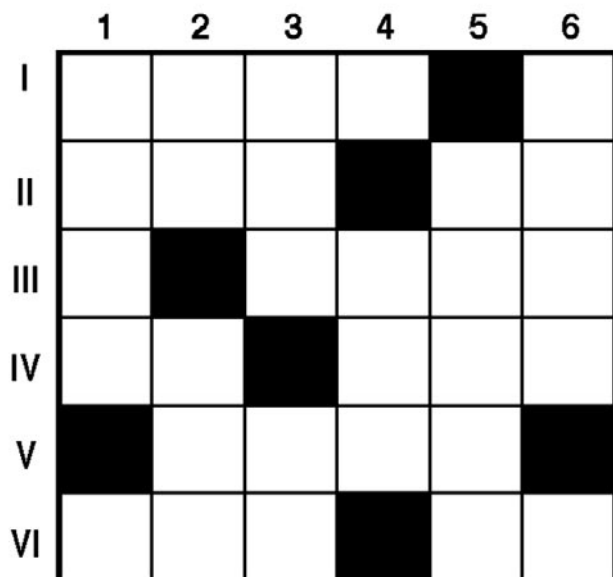
Dans une déclaration à la presse, le grand artiste libanais s'est dit heureux d'animer ce concert et admiratif de l'interaction du public avec ses chansons. Il a ajouté que "la famille algérienne reste attachée à la chanson engagée, car l'Algérie a beaucoup lutté. C'est pourquoi le peuple algérien aime la musique qui vient du cœur et de l'âme".

Ce concert s'inscrit dans le cadre de la tournée de Marcel Khalifa en Algérie, qui a débuté à Alger puis à Oran et se clôturera demain à Constantine, a indiqué le conseiller auprès de la ministre de la Culture et des Arts, Abdelkader Djemâa, dans une déclaration à la presse en marge de cette soirée.

Il a ajouté que "ce concert s'inscrit dans le cadre de la stratégie de la ministre de la Culture et des Arts, Mme Malika Bendouda, visant à dynamiser la scène culturelle à travers diverses formes d'expression artistique".

R.C

Nombres croisés



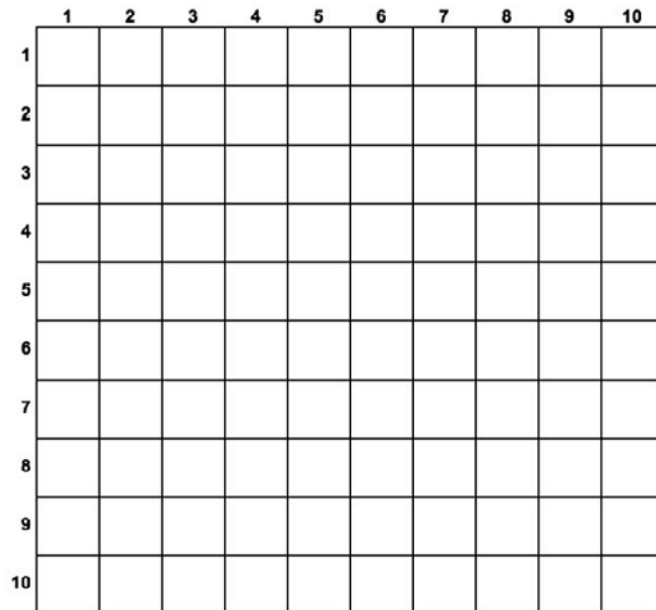
HORIZONTALEMENT

I. Cette année-là, on a marché sur la Lune. II. Puissance de 2. Nombre d'années nécessaires aux noces de cristal. III. Longueur en km du fleuve Nil. IV. Département du Puy-de-Dôme. Un petit modèle de la gamme Peugeot. V. Altitude estimée de l'Everest. VI. Nombre de coups à faire pour bien s'amuser. C'est vraiment nul !

VERTICALEMENT

1. Carré de 36. 2. Département du Val-d'Oise. Dernier-né de la gamme Airbus. 3. Un chiffre apocalyptique. Un certain nombre de jours pour faire le tour du monde. 4. Puissance de 5. 5. Indispensable à savoir pour que le courrier arrive à la Rochelle. 6. Marignan !

Grille muette N° 1191



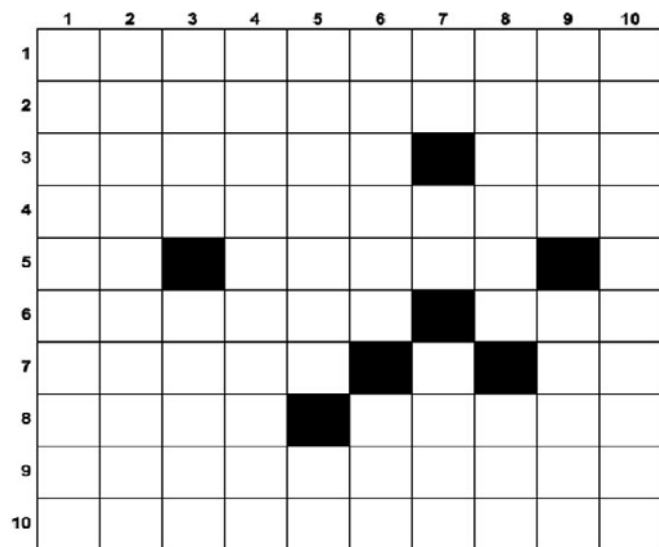
Horizontalement

1 Frère pauvre à l'extrême. 2 Mélanges équimoléculaires de deux énantiomères. 3 Présence de propanone dans un liquide jaune ambré. 4 Métal de transition. - Près de Manzano. 5 Siffleur. - Producteur de protéines insecticides. 6 Ville connue pour son pot... - Nation kelossienne. 7 Débonnaire pour l'Astronome. - Bête de Stevenson. 8 Comme le buisson ardent. - Vertisol. 9 Parleriez trop... - Chemises brunes. 10 Constituées d'un mésothélium et d'un tissu conjonctif aréolaire sous-jacent.

Verticalement

1 Pris, ils sont muets. 2 Fait de la science comparative. 3 En chanson ou au tennis. - Verbe de concert. 4 A de gros avantages. 5 Ville de circuit. - Hitler au théâtre, pendu par les pieds! 6 Sénéçons ornementaux au feuillage grisâtre. 7 Le hyacothérium, il y a fort longtemps, par exemple. - De commune à muse nietzschéenne. 8 Digne lui est proche. - Signe artistique de reconnaissance. 9 Sarde ou roumains. - Il fait parfois moins, mais c'est toujours un plus! 10 À-côté, pas du bon côté.

Mots croisés grille N° 1191



Horizontalement

1 Presque purificateurs. 2 Ne se mouille pas, au contraire de l'ancre. 3 Accortes. - Unité étrangère. 4 Ont de l'intuition (féminine). 5 ...va sano? - Aller ensemble. 6 Ville togolaise. - H. 7 Se plia un peu. - Lucet au son. 8 Rivière brésilienne. - Souffris. 9 Périodes de chasse au gros gibier... quand vient la fin de l'été. 10 On y fait le plein à Dakar (mais pas à Paris).

Verticalement

1 Tierce dans le milieu. 2 Font de la concurrence loyale. 3 Poète roumain, prisonnier au château des aveugles. - Du 64 au temps anglais. 4 Produit du chancre. 5 Modérera. - L'alpha géorgien. 6 Graisse la laine. - Tapeur guadeloupéen ou piton, réunionnais, par exemple. 7 Uuu ou en cultivent des vertes et des pas mûres! - En noir et blanc ou en Écosse. - Matériau de construction répandu, pas en Italie ou en Italie. 8 Fait une belle jambe, en partie. - Vieille conscience. 9 Inférieur au Supérieur. - Ville des Pouilles. 10 Caresse dans le sens du poil.

Décès de l'ancien directeur de la chaîne TV Coran Mohamed Aouadi

Le journaliste et ancien directeur de la chaîne TV Coran, Mohamed Aouadi est décédé jeudi, a annoncé, jeudi, l'Établissement public de la Télévision algérienne (EPTV). Le défunt a eu une riche carrière professionnelle au sein de l'EPTV, au cours de laquelle il a occupé plusieurs postes de responsabilité, dont celui de directeur de l'Information, avant d'être nommé premier directeur de la chaîne TV Coran.

LA NATION

Samedi 07 Mars 2026

HORAIRE DES PRIÈRES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
05:50	13:00	16:14	18:45	20:09

Météo

Alger	18	Tizi Ouzou	16
Tiaret	20	Béjaïa	15
Constantine	16	Oran	20

BAB EZZOUAR (ALGER)

12 blessés à cause d'un dérapage d'un bus

Un bus de transport de voyageurs a dérapé jeudi au niveau du bâtiment de l'Office National de la Météorologie (ONM) dans la commune de Bab Ezzouar, faisant 12 blessés légers, selon un bilan provisoire des services de la Protection civile. Six ambulances et un camion de secours ont été mobilisés pour sécuriser les lieux et prodiguer les premiers soins aux blessés, qui ont été transportés vers les centres de soins les plus proches afin de recevoir les soins médicaux nécessaires. Les autorités locales suivent toujours l'évolution de l'accident, tandis qu'un bilan officiel ultérieur devrait être publié pour préciser les circonstances de l'incident.

BOUMERDÈS

Saisie de plus de 13.000 litres d'huile de table subventionnée

Les services de Sûreté de la wilaya de Boumerdes ont procédé au démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans la spéculation sur les produits de large consommation, et à la saisie de plus de 13.000 litres d'huile de table subventionnée, destinés à la spéculation durant le mois de Ramadhan, a indiqué, mercredi, un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Les services de la Sûreté urbaine d'Ouled Hadadj, en coordination avec le service de wilaya de la Police judiciaire de la Sûreté de wilaya de Boumerdes, "ont démantelé un

réseau criminel composé de quatre individus, spécialisé dans la spéculation sur les produits de première nécessité, et saisi 13.694 litres d'huile de table subventionnée, destinés à la spéculation durant le mois de Ramadhan", a précisé le communiqué. L'opération a été menée, selon la même source, "après la surveillance des activités d'un réseau criminel dont les membres procédaient à l'achat de quantités importantes d'huile de table subventionnée qu'ils reconditionnaient dans de grands réservoirs en vue de les revendre à des prix élevés à des propriétaires d'usines". Les investigations de terrain ont permis de localiser le domicile exploité pour cette activité et d'intercepter un camion de transport de marchandises chargé de onze (11) citernes, d'une capacité de 1.000 litres chacune, d'huile subventionnée. "Les suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Boudouaou", a conclu le communiqué.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

11 morts et 269 blessés en 24 heures

Onze personnes sont décédées et 269 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas, a indiqué, jeudi, un bilan de la Protection civile. Les accidents mortels ont été enregistrés dans les wilayas de Touggourt (5 morts), M'Sila, Annaba, Mascara, Khenchela, Tiaret et Blida (un mort chacune), précise la même source, rappelant que la Protection civile a enregistré depuis le début du mois sacré du Ramadhan 81 décès et 2.839 blessés.

CINÉMA

Décès du réalisateur algérien Anis Djaad

Le scénariste et réalisateur algérien Anis Djaad est décédé mercredi soir à l'âge de 52 ans, après une longue lutte contre la maladie, ont indiqué ses proches. Né en 1974 à Alger, Anis Djaad, ancien journaliste, a grandi dans le quartier de Bab El Oued, connaissant ses débuts dans le cinéma comme scénariste, puis assistant réalisateur, pour passer ensuite à la réalisation de courts métrages sur ses propres scénarios. Parallèlement, le défunt avait également été écrivain, avec à son actif, quelques romans dont "L'odeur du violon" (2009). Il a écrit les scénarios de "Au bout du tunnel", "H3O", "Les Assoiffés" et "Le hublot", dont il avait égale-

ment été le réalisateur et qui a remporté en 2011, le prix du meilleur scénario du court métrage lors des Journées cinématographiques d'Alger. Le regretté est vite passé derrière la caméra pour réaliser entre autres courts et longs métrages, "Passage à niveau" (2014), "Le voyage de Keltoum" (2016), "La vie d'après" (2021) et "The Night of Abed" (2023). Plusieurs autres prix ont sanctionné différents films d'Anis Djaad, notamment son long métrage "La vie d'après" qui a obtenu entre autres distinctions, le Prix de la critique africaine aux 33^e Journées cinématographiques de Carthage (Tunisie) et celui du Public "El Kholchal d'Or" au Festival national de la littérature et du cinéma féminin de Saïda.

TRANSPORT PUBLIC

Ouverture d'une nouvelle ligne reliant les wilayas d'Alger et de Tipasa

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports a annoncé, jeudi dans un communiqué, l'ouverture d'une nouvelle ligne de transport de voyageurs reliant les wilayas d'Alger et de Tipasa, dans le cadre de l'amélioration des conditions de déplacement des citoyens et du renforcement du réseau de transport public, notamment inter-wilayas. Cette mesure intervient en application des instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Said Sayoud, visant à renforcer la liaison entre les wilayas limitrophes et à rapprocher les services publics

des citoyens, a précisé la même source. La ligne a été mise en service jeudi matin et relie la station Tafourah (Alger centre) à la gare routière de Tipasa, a ajouté la même source, soulignant que cette mesure s'inscrit dans le cadre du renforcement du réseau de transport public et de l'amélioration des conditions de déplacement des citoyens, notamment entre les wilayas caractérisées par une forte proximité géographique et une intense mobilité quotidienne. Elle contribuera ainsi à faciliter les déplacements quotidiens et à renforcer l'intégration entre les pôles urbains, selon le communiqué.

BOUIRA

Saisie de près de deux quintaux de viandes impropres à la consommation

Une quantité de près de deux quintaux de viandes blanches et rouges impropres à la consommation, a été saisie, lors d'opérations distinctes menées par les services de police à Bouira et à Lakhdaria, ont indiqué les services de la sûreté. Menée par la sûreté urbaine à Bouira dans le cadre de la protection du consommateur et de la santé publique, la première opération a permis aux éléments de la police de saisir une quantité de 12 kg de viande de poulet après avoir contrôlé plusieurs locaux commerciaux. "La viande a été saisie et détruite par la suite, en raison du non-respect des normes de conditionnement et sanitaires", ont expliqué à

l'APS les services de la sûreté. Un dossier pénal a été établi à l'encontre du commerçant contrevenant, selon la même source. Une opération similaire a été menée également dans la ville de Lakhdaria par les services de police et les agents de contrôle et de la répression des fraudes relevant de l'inspection territoriale du Commerce, ainsi que les agents du bureau d'hygiène et de la santé relevant de la commune de Lakhdaria. Cette deuxième intervention mixte a permis de saisir 152 kg de viande blanche avariée, ainsi qu'une quantité de plus de 62 kg de viande rouge importée sans facturation, selon les détails fournis par les services de la sûreté.

ENVIRONNEMENT

Les animaux migrateurs de plus en plus menacés d'extinction

Le nombre d'animaux migrateurs qui risquent l'extinction est en augmentation sous les effets du dérèglement climatique, met en avant un rapport publié jeudi à l'occasion d'une conférence internationale au Brésil. "Ces statistiques mises à jour présentent un tableau préoccupant", s'inquiète ce rapport publié en amont de la COP15 sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage, du 23 au 29 mars à Campo Verde au Brésil.

Parmi les espèces répertoriées par la Convention de Bonn de 1979 sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (qui publie le rapport écrit par quatre scientifiques), une sur quatre (24%) est menacée d'extinction et la moitié (49%), soit 592 espèces, voient leur population décroître. Ces statistiques sont en augmentation respectivement de deux et cinq points de pourcentage en comparaison avec le premier rapport de ce type publié en 2024.

Sur les animaux dont la population décroît, "ce changement peut refléter une meilleure information sur les tendances des populations, plutôt qu'une baisse soudaine depuis la COP14, mais la situation reste préoccupante", souligne le rapport, qui met



tout de même en avant l'"urgence accrue" de mesures de conservation afin d'enrayer ces phénomènes. Les oiseaux de rivage sont particulièrement concernés par une menace sur leur avenir, la majorité ayant subi une dégradation de leur état de conservation attribuable à l'intensification des menaces, et non à des changements découlant d'une meilleure connaissance des données, relève le rapport. Point positif en revanche, certaines espèces ont été déplacées vers une catégorie moins menacée, à l'instar du phoque moine méditerranéen, du saïga, et de l'oryx algazelle, grâce au succès de mesures de conservation. Les menaces qui pèsent sur ces animaux sont directement

liées à l'activité humaine: perte, dégradation ou fragmentation des habitats en raison essentiellement de l'agriculture intensive ou surexploitation par la chasse et la pêche, ainsi que le changement climatique. Leurs migrations peuvent être guidées par de nombreux facteurs comme la recherche de conditions climatiques favorables, l'accès à la nourriture ou à un environnement idéal pour mettre au monde des petits.

Les animaux sont aussi soumis à des pressions supplémentaires comme les pollutions (pesticides, plastiques...) ou encore les bruits sous-marins ou les lumières qui les perturbent.

ORAN

Un pêcheur secouru et un cadavre repêché

Une opération de sauvetage menée jeudi au large de la plage de "Coralès", dans la commune de Bousfer, daïra d'Aïn El-Turck, wilaya d'Oran, a permis de sauver un pêcheur et de repêcher le cadavre d'une seconde personne suite au chavirement d'un bateau de pêche

transportant deux personnes, ont indiqué les services de la Protection civile. Selon la même source, l'intervention a débuté à 12h16, après le signalement d'un grave accident maritime au large de la plage. Les équipes de secours se sont immédiatement rendues sur place et ont

lancé les opérations de recherche et de sauvetage. La personne secourue a été transportée pour recevoir les premiers soins, tandis que les autorités compétentes ont ouvert une enquête afin de déterminer les circonstances et les causes du chavirement de l'embarcation.